

Martin S. Alexander \*

(St. Antony's College, Oxford)

## LES REACTIONS A LA MENACE STRATEGIQUE ALLEMANDE EN EUROPE OCCIDENTALE :

### LA GRANDE-BRETAGNE, LA BELGIQUE ET LE " CAS HOLLANDE " DÉCEMBRE 1938 - FÉVRIER 1939\*\*

Jusque fin 1938, la base stratégique de la politique étrangère de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Allemagne nazie était fondée sur le refus de contracter des obligations concernant la défense de n'importe quelle puissance européenne (1). Tout au long des années 30, ce refus avait déçu aussi bien la Belgique que la France dans leur quête de garanties de sécurité contre une agression allemande. Le refus était inspiré par un intérêt étroitement britannique. La Grande-Bretagne et spécialement Neville Chamberlain, son Premier ministre depuis mai 1937, ne croyait pas que l'Allemagne envisageât une agression en Europe occidentale, soit directement contre les Iles Britanniques, soit contre ses voisins : la France, la Belgique et les Pays-Bas (2). Le revirement de cette thèse britannique, en décembre 1938 et janvier 1939,

\* L'auteur se plaît à signaler que ses recherches dans les archives à Bruxelles ont pu être effectuées grâce à un subside de l'« Educational Trust » de la Imperial Chemical Industries Limited.

\*\* Traduit de l'anglais.

(1) Voir l'analyse de Michael E. HOWARD : « *The Continental Commitment — the dilemma of British Defence Policy in the era of the World Wars* », Penguin Books, London, 1974, pp. 94-122.

(2) L'évaluation différente par la France, la Belgique et la Grande-Bretagne de leurs intérêts sur le plan de la sécurité est étudiée dans la thèse de doctorat que l'auteur présentera à l'Université d'Oxford : « *Maurice Gamelin and the defence of France — French military policy, the United Kingdom land contribution and defence against Germany, 1935-39* ».

suite aux rumeurs concernant une attaque allemande imminente contre la Hollande, constitue le point de départ du présent article. L'éclatement de la psychose de guerre dite « cas Hollande » mit brutalement fin au calme avec lequel le gouvernement britannique avait coutume d'observer le développement des tensions et crises en Europe. La psychose de guerre relative à la Hollande au cours de l'hiver 1938-39 est examinée ici dans une double perspective : premièrement, la révélation de l'incapacité de la Grande-Bretagne à persuader les petites puissances d'Europe occidentale qu'elles étaient directement menacées par l'Allemagne et subséquemment son incapacité à rallier la Belgique et la Hollande à une coopération défensive avec elle et la France pour enrayer la menace ; deuxièmement, l'illustration des réactions divergentes de toutes les puissances européennes menacées vis-à-vis du même problème, à savoir le danger allemand. Il est intéressant de noter, et cet article le révèle, comment la même information, recueillie par des diplomates et des attachés militaires et retransmise à leurs gouvernements respectifs, peut être différemment sélectionnée et interprétée.

Afin de situer exactement les problèmes rencontrés par la Grande-Bretagne lors des négociations avec la Belgique (point de passage obligé pour l'acheminement de l'aide française et britannique à la Hollande) au sujet de mesures de sécurité réciproques, il importe de souligner d'abord la froideur des relations entre Bruxelles et La Haye. Fin 1938, comme tout au long des années 30, les Pays-Bas n'attachaient que peu de foi à l'annonce d'un danger d'invasion de la part de l'Allemagne. Les Hollandais avaient évité avec succès d'être impliqués dans la Première Guerre Mondiale. Ils s'étaient tenus en dehors des pactes et systèmes d'alliance de l'après-guerre. En 1938, le gouvernement Colijn croyait pouvoir rester en dehors d'un second conflit (si conflit il y avait) à condition de ne pas compromettre sa neutralité aux yeux des Allemands. La neutralité hollandaise, poursuivie avec une conviction rigide, servait de modèle à ceux qui, en Flandre et à Bruxelles, étaient les avocats d'une politique étrangère similaire, strictement indépendante, pour la Belgique. Les Belges réalistes, eux, savaient que le manque relatif de préparation militaire des Pays-Bas constituait une invitation ouverte à une agression allemande au cas où les généraux d'Hitler décidaient une manœuvre d'encerclement des fortifications belges septentrionales, le long de la Meuse, autour de Liège et à Eben-Emael<sup>(3)</sup>. Le baron Pierre Van Zuylen, directeur de la Politique au Ministère des Affaires étrangères belge à l'époque de la psychose de guerre 1938-39, percevait bien tout cela. La préservation des « mains libres », comme le suggère le titre de ses mémoires, était le

(3) Les chefs militaires belges informèrent les Français de leurs craintes au sujet de la défense de leur frontière avec la Hollande à partir de novembre 1934. Voir Général Raoul VAN OVERSTRAETEN : « *Albert I<sup>er</sup>, Léopold III, Vingt ans de politique militaire belge, 1920-1940* », s.l.n.d., Desclée de Brouwer, pp. 140-146, cité comme V.O. « *Albert I<sup>er</sup>, Léopold III* » ; et « *Les Relations Militaires Franco-Belges de Mars 1936 au 10 Mai 1940 : travaux d'un colloque d'historiens belges et français* », Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1968, pp. 47-51 et 52-58, (procès-verbaux des conférences militaires franco-belges des 5 avril 1935 et 15 mai 1936), cité comme « *R.M.F.B.* ».

thème constant de ses conseils aux ministres responsables de la politique étrangère de son pays (4).

Tout au long des années 30, Van Zuylen, comme beaucoup de Belges, avait mené campagne contre des obligations militaires envers la France, qui auraient entraîné le risque d'être impliqué dans des différends franco-allemands étrangers aux intérêts belges (5). Tout comme il souhaitait préserver l'indépendance vis-à-vis de la France (réalisée par la résiliation de l'accord militaire de 1920 par l'échange de lettres du 6 mars 1936) (6), Van Zuylen était réticent à l'égard d'obligations politiques ou militaires envers la Hollande. Ce que recherchait, sous son impulsion, le Ministère belge des Affaires étrangères, était un échange continu — secret et pratiqué à un échelon inférieur — d'informations militaires avec des pays voisins amis, grands ou petits, sans que cet échange entraîne des mesures politiques (7). Ce pragmatisme prudent revient sans cesse dans un mémoire sur les relations belgo-hollandaises rédigé par Van Zuylen en novembre 1938, immédiatement avant la crise du « Cas Hollande ».

Regrettant la décision du gouvernement hollandais interdisant à son attaché militaire à Bruxelles de contacter l'Etat-major belge (8), ce mémoire fait observer que :

« Il serait cependant utile que nous puissions compter sur une sérieuse résistance de l'armée hollandaise à la frontière Est... De même que nous couvrons la Hollande contre une attaque Sud, il est équitable, et d'ailleurs avantageux pour elle, qu'elle nous couvre contre une attaque venant du Nord-Est. Il est d'ailleurs vraisemblable que les fortifications élevées par la Belgique... amèneront les Pays-Bas à envisager l'utilité d'une collaboration. *Mais il faut les laisser venir* » (9).

Cette dernière remarque caractérisait bien la façon de penser tant de Van Zuylen que de Paul-Henri Spaak, alors Premier ministre et (simultanément) Ministre des Affaires étrangères, quant à l'établissement d'« ententes » ou de pactes politiques de n'importe quelle nature avec les voisins de la Belgique. La politique étrangère belge était conçue, avant tout, pour servir des intérêts purement belges — assurant ainsi un consensus national aussi bien de la part des Flamands que des Wallons pour cette politique *et* pour les charges militaires rendues nécessaires pour la protection effective de la sécurité belge sans le concours d'autres puissances. La politique belge avait suivi cette orientation depuis la controverse au sujet de la loi de réforme mi-

(4) Voir Baron Pierre VAN ZUYLEN, « *Les Mains Libres : Politique extérieure de la Belgique, 1914-1940* », Desclée de Brouwer, Paris-Bruxelles, 1950.

(5) Voir VAN ZUYLEN, *op. cit.*, p. 336.

(6) *Ibid.*, pp. 331 à 341 ; et « *R.M.F.B.* », pp. 46 et 47.

(7) Voir VAN ZUYLEN, *op. cit.*, pp. 332, 333 et 341.

(8) Une rupture provoquée par un discours provocant du baron Nothomb au Sénat belge : voir « *R.M.F.B.* », p. 64.

(9) « *Nos Relations avec les Pays-Bas* », mémoire du baron VAN ZUYLEN, daté du 18 novembre 1938, Archives du Ministère Belge des Affaires Etrangères (cité ci-après A.M.B.A.E.), Bruxelles, Carton II. 984.

litaire d'Albert Devèze sous le gouvernement Paul Van Zeeland en 1935-36<sup>(10)</sup>. Depuis lors, ainsi que la rupture de liens formels avec la France, les relations de la Belgique avec les démocraties voisines avaient été guidées — dans un esprit d'indépendance — par une recherche prudente de véritables champs d'intérêt communs. L'emploi de la pression diplomatique (parfois appelée « persuasion ») pendant la crise du « cas Hollande » fut une tactique anglo-française, jamais belge. Malgré son désir indubitable d'une collaboration plus étroite avec la Hollande en novembre 1938, Van Zuylen déclarait dans son mémoire : « Il sera préférable en général d'attendre les suggestions hollandaises plutôt que de les provoquer »<sup>(11)</sup>.

La subtilité, la prudence et la mesure qui guidaient la politique étrangère de la Belgique furent mises en évidence lorsque surgirent les rumeurs d'une menace contre la Hollande, quinze jours après la mise en circulation du mémoire de Van Zuylen. Le 6 décembre, l'attaché militaire belge à La Haye, le colonel Pierre Diepenrykx, rapporta au Ministère des Affaires étrangères à Bruxelles que certains dirigeants hollandais manifestaient pour la première fois quelque nervosité à propos de « l'intérêt que les deux partis (la Grande-Bretagne et la France d'une part, l'Allemagne de l'autre) auraient à mettre, le plus tôt possible, la main sur les aérodromes en Hollande ». L'attaché ajoutait : « C'est en présence de ces considérations que certains officiers néerlandais se montrent... acquis à une collaboration plus étroite avec la Belgique ». Toutefois, Diepenrykx disait aussi qu'il croyait que l'intérêt personnel des Hollandais (plutôt que de la sympathie pour la position internationale difficile de la Belgique en tant que nation neutre située géographiquement dans une aire stratégiquement vitale en cas d'hostilités franco-allemandes) était à la base de la tendance à améliorer la coopération hollando-belge. Diepenrykx argumentait qu'il était essentiel d'éviter de manifester « trop bruyamment » la satisfaction belge devant ces signes d'amitié hollandaise, vu qu'ils ne reflétaient pas encore un changement de politique (d'abandon de la neutralité) de la part du gouvernement Colijn ou du Haut commandement hollandais. Diepenrykx avertissait que parmi les généraux les plus élevés en grade il régnait « une grande circonspection » à l'égard ne fût-ce que d'une reprise d'échanges d'informations. D'autre part, ce message laissait entendre que des officiers hollandais de rang moins élevé :

« ne craignent plus de parler de la nécessité d'une certaine collaboration sous forme de contact entre Etats-Majors... quelques-uns, peu nombreux, n'hésitent même pas de parler d'accord militaire. Ils sont d'avis que, en cas de conflit, les Pays-Bas courent actuellement plus de dangers que la Belgique en raison des grandes possibilités de la guerre sous-marine et de la guerre aérienne ».

(10) Voir VAN ZUYLEN : « *Les Mains Libres...* », pp. 331 à 333 et 337 ; Paul-Henri SPAAK : « *Combats Inachevés*, Tome I, *De l'Indépendance à l'Alliance* », Arthème Fayard, Paris, 1969, pp. 40 à 53 ; et Jacques WILLEQUET, « *Paul-Henri Spaak : un homme, des combats* », La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1975, pp. 50 à 59.

(11) « *Nos Relations avec les Pays-Bas* », mémoire cité ci-dessus, note 9.

Diepenrykx concluait que la Belgique devait procéder prudemment, afin d'« élargir le courant de sympathie » évident parmi les Hollandais et par conséquent tendre vers la restauration d'une forme de coopération militaire effective mais clandestine contre la menace d'une violation de leur neutralité (12).

Quelques jours plus tard à peine les Britanniques commencèrent à craindre pour la première fois qu'une telle violation pût être imminente. Ainsi que Sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire permanent au « Foreign Office », le nota dans son journal à la date du 15 décembre, Ivone Kirkpatrick (Premier secrétaire auprès de l'ambassade britannique en Allemagne) « ...arriva de Berlin. Il a entendu dire... qu'Hitler allait bombarder Londres en mars ! ». Le soir même, le Ministre des Affaires étrangères britannique, Lord Halifax, confia cette nouvelle alarmante au Premier ministre, qui la prit « au sérieux » (13). Deux jours après, Chamberlain convoqua le Comité impérial de la défense, afin de consulter les chefs d'Etat-major britanniques au sujet de cette rumeur menaçante (14). Pour la première fois depuis l'avènement au pouvoir des nazis, il semblait que les Britanniques eux-mêmes, et non plus une quelconque nation d'Europe centrale, pussent être le prochain objet d'une agression allemande.

Peu après avoir reçu l'information de Kirkpatrick, Londres reçut un nouveau choc sous la forme d'un mémoire de l'attaché militaire britannique à Paris, le colonel William Fraser. Ce document analysait la condition de l'armée française, ses capacités et ses carences. Il était basé sur des conversations avec le « généralissime » français, Maurice Gamelin, et le colonel Jean Petibon (chef de cabinet de Gamelin), ainsi que sur les observations personnelles de Fraser. Il concluait avec l'affirmation angoissante que, pour la première fois, le Commandement français « considère qu'ils ne sont pas en état de se défendre eux-mêmes contre l'Allemagne, sans assistance militaire de notre part » (15).

Avant même que les chefs d'Etat-major britanniques aient assimilé les implications de la vulnérabilité supposée de la France, Londres fut soumis à une troisième alarme. C'était la nouvelle, à nouveau transmise par Fraser, que Gamelin croyait que la *Wehrmacht* était en train de faire des préparatifs pour s'emparer des Pays-Bas. Ce brusque « coup de main » était projeté (selon le chef du « Deuxième Bureau » de l'armée française, le colonel Maurice Gauché) pour menacer la Grande-Bretagne d'une

(12) Diepenrykx au Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles, en date du 6 décembre 1938, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(13) David DILKS (Editeur) : « *The Diaries of Sir Alexander Cadogan, 1938 to 1945* », Cassell, London, 1971, p. 130 (cité comme « *Cadogan Diaries* »).

(14) Voir John HARVEY (Editeur) : « *The Diplomatic Diaries of Oliver Harvey, 1937 to 1940* », Collins, London, 1970, p. 228 (cité comme « *Harvey Diaries* »).

(15) Mémoire du 22 décembre 1938 du colonel FRASER, intitulé : « *The French Strategic Position after Munich* », Public Records Office, London, (cité ci-après comme P.R. O.), F.O.371 Series, File 22915.

façon qui rendrait l'armée française incapable d'intervenir, vu l'absence d'accord entre la France et Bruxelles permettant le passage d'unités françaises à travers la Belgique pour porter secours aux Hollandais (16). Soudainement, le caractère non fondé des suppositions britanniques quant à la capacité de l'armée française de contrer toute menace allemande contre la sécurité franco-britannique (soit *directement* ou, par pression sur la Belgique et la Hollande, *indirectement*) éclatait brutalement. Ce triple ébranlement des fondements stratégiques de la politique étrangère britannique déclencha à Londres la crise du « cas Hollande ».

Au cours de la troisième semaine de décembre, l'ambassadeur britannique à La Haye, Sir Neville Bland, avertit le gouvernement Colijn des premières rumeurs concernant un danger imminent. Le 21 décembre, les rumeurs furent l'objet d'une conversation à table entre le baron Herry (ambassadeur de Belgique à La Haye) et le général Van Voorst tot Voorst (Commandant de l'armée de terre hollandaise). Dans son rapport sur cet entretien, Herry dit à Spaak que le général hollandais semblait réellement craindre que l'Allemagne voulût prochainement s'emparer des Pays-Bas comme base pour la conduite d'une guerre contre la Grande-Bretagne. Confirmant les grandes lignes de la dépêche de Diepenrykx du 6 décembre, Herry affirmait que les préoccupations hollandaises semblaient renforcer à La Haye la conscience de la communauté d'intérêts économiques et militaires de la Hollande et de la Belgique. Il soulignait toutefois la nécessité « de procéder avec beaucoup de prudence ». Il rappelait à Spaak que, pour éviter de rallumer les anciens antagonismes et la méfiance en Hollande, les démarches pour restaurer les contacts entre les états-majors et l'échange d'information militaire devraient émaner des Hollandais. Néanmoins, concluait Herry, le rétablissement des contacts aura lieu, mais « sans que cela constitue un accord, qui n'est nullement nécessaire pour l'instant » (17). Ces arguments furent repris huit jours plus tard, lorsque Herry rappela aux autorités de Bruxelles que l'opinion publique hollandaise était unanimement d'avis que des accords militaires étaient incompatibles avec la politique étrangère d'indépendance menée par les ministres de la reine Wilhelmine et ratifiée par le peuple. Personnellement, Herry estimait que, tant pour la Hollande que pour la Belgique, « il est indispensable cependant qu'une *collaboration de fait*, basée sur l'intérêt et n'engageant aucune question de principe, puisse exister entre les attachés militaires réciproques et les Etats-Majors auxquels ils sont attachés » (18). Il est frappant de noter combien les diplomates belges se montraient compréhensifs à l'égard de l'antipathie des Hollandais pour des pactes défensifs et des accords politiques officiels, alors que les diplomates français ne réussissaient pas à comprendre le même fait en ce qui concerne la Belgique.

(16) Voir le rapport du 23 décembre 1938 de Sir Eric Phipps (ambassadeur britannique à Paris) à Lord Halifax ; et procès-verbal d'une conversation entre les colonels Fraser et Gauché, le 29 décembre 1938, P.R.O., F.O.371 Series, Files 21597 et 22915.

(17) Baron Herry à P.-H. Spaak, 22 décembre 1938, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(18) Baron Herry à P.-H. Spaak, 30 décembre 1938, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

Entretemps, ce même 22 décembre, les Français évaluèrent la réaction hollandaise devant les rumeurs d'une invasion imminente. Dans une dépêche à Georges Bonnet (ministre français des Affaires étrangères), Arnauld de Vitrolles (ambassadeur de France à La Haye) rapporta que le Ministre des Affaires étrangères, Patijn, semblait croire :

« que les projets dont il a été averti pourraient avoir été réellement élaborés, mais que l'Allemagne n'aurait en vue qu'une prise de gages destinée à empêcher l'Europe occidentale d'intervenir contre elle et d'obliger ainsi ses « adversaires éventuels à l'attaquer dans les pays neutres où elle se serait installée ».

Selon le rapport de de Vitrolles, l'état d'esprit de Patijn était essentiellement inspiré par la crainte : crainte que l'Allemagne eût en effet élaboré des plans d'invasion visant la Hollande ; crainte aussi que la France et la Grande-Bretagne, en s'opposant à (ce que Patijn croyait plus probable) une agression allemande en Europe orientale (par exemple la conquête de l'Ukraine) incitent Hitler à un usage préventif de ces plans contre les Hollandais (19).

Les Français, comme nous l'avons noté ci-dessus, informèrent fin décembre l'attaché militaire britannique à Paris des conjectures de leurs services de renseignement au sujet de la menace qui pesait sur la Hollande. Le gouvernement de Londres reçut bientôt une information plus directe car le 1<sup>er</sup> janvier 1939 Leslie Hore-Belisha (ministre britannique de la guerre) s'arrêta à Paris à son retour de vacances dans les Vosges. Ayant été fort impressionné par ce qu'il avait vu des défenses allemandes sur le Rhin durant son séjour en Alsace, Hore-Belisha s'entretint avec Gamelin et nota : « Il me dit qu'il faudrait beaucoup de temps et d'argent pour achever la Ligne Maginot au Nord et au Sud et en renforcer les points faibles... Gamelin dit qu'il y avait des concentrations allemandes à la frontière hollandaise et il pensait qu'elles pourraient occuper la Hollande sans nécessairement passer par la Belgique. Il pensait qu'elles convertiraient la Hollande en base aérienne et sous-marine ». Confirmant apparemment les rapports pessimistes du colonel Fraser du mois de décembre au Ministre de la guerre, Hore-Belisha fit observer que Gamelin était « beaucoup moins optimiste » que lorsqu'il l'avait vu la dernière fois (20). Le retour de Hore-Belisha à Londres installa la crainte pour l'intégrité territoriale de l'Europe occidentale au cœur du Cabinet britannique, qui envisageait déjà avec nervosité la menace aérienne allemande contre Londres, selon la rumeur qui circulait (21).

(19) Voir : Commission pour la publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945, sous la direction de Pierre Renouvin, Maurice Baumont et Jean-Baptiste Duroselle : « Documents Diplomatiques Français 1932-1939 » (cité ci-après comme « D.D.F. »), 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Imprimerie Nationale, Paris, 1979, Document n° 200, p. 373, A. de Vitrolles à G. Bonnet, 22 décembre 1938.

(20) R.J. MINNEY (Editeur) : « *The Private Papers of Hore-Belisha* », Collins, London, 1960, pp. 167 à 169.

(21) Les craintes de Hore-Belisha sont exprimées dans une lettre du 9 janvier 1939 à Halifax, la veille du départ du Ministre des Affaires Etrangères pour une mission en Italie. Voir P.R.O., F.O.371 Series, File 22915.

Le 5 janvier, Spaak reçut un nouveau message de La Haye. Cette fois, sur un ton qui se faisait l'écho de l'appréciation émise par de Vitrolles à Bonnet quinze jours plus tôt, le baron Herry soulignait le climat d'anxiété perceptible parmi les autorités hollandaises. « La Hollande », disait-il à Spaak, est devenue très chatouilleuse. La moindre allusion à la faiblesse de sa défense lui paraît une tentative de viol et elle frémit d'horreur... Les miracles ne se répètent pas facilement, disaient-ils. Celui de 1914 était sans doute de ceux-ci » (22). Trois jours plus tard, en réponse à des rumeurs selon lesquelles la Hollande pourrait s'incliner devant une « force majeure » allemande plutôt que de voir son territoire ravagé, Spaak apprit que le gouvernement Colijn avait publié un communiqué confirmant la détermination hollandaise de défendre son intégrité (23).

L'opinion des chefs militaires hollandais sur le risque que courait leur pays est analysée dans la dépêche du colonel Diepenrykx du 13 janvier. Faisant rapport au colonel Gilbert, chef de cabinet du Ministre de la Défense nationale, le général Henri Denis, il estimait que :

« Tout en reconnaissant que l'avenir est plein de menaces, les Hautes Autorités militaires néerlandaises envisagent ou paraissent envisager la situation, en ce qui concerne les Pays-Bas, avec sérénité... Tous considèrent une action immédiate vers l'Ouest comme peu probable » (24).

Les Hollandais, disait Diepenrykx, s'attendaient à ce que la prochaine poussée expansionniste allemande s'effectue une fois de plus en direction de l'Europe centrale ou orientale. On estimait à La Haye que le succès obtenu par Hitler en 1938, grâce à la complaisance franco-britannique, dans la solution du différend avec la Tchécoslovaquie au sujet des Sudètes, servirait de modèle à l'Allemagne pour son action en 1939. Vu l'inachèvement du réarmement britannique, disait Diepenrykx, les Hollandais ne s'attendaient pas à ce que la Grande-Bretagne réagisse fermement contre le prochain coup d'Hitler.

Ce rapport concluait par une analyse de l'efficacité de la réorganisation de la défense en cours en Hollande. Diepenrykx décrivait comment la production d'une nouvelle artillerie de campagne et anti-chars était intensifiée et informait ses supérieurs de l'achat par la Hollande d'armes anti-aériennes en Suisse. Toutefois, l'impression que dégagait le rapport était que l'Etat-major général hollandais était relativement insouciant en ce qui concernait le proche avenir et ne manifestait pas un sentiment d'urgence au sujet de l'effort de réarmement (25). Souffrant toujours du retrait, au cours de l'automne précédent, de ses facilités spéciales d'information, Diepenrykx éprou-

(22) Baron Herry à P.-H. Spaak, 5 janvier 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(23) Léon Nery (La Haye) à P.-H. Spaak, 8 janvier 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(24) Diepenrykx au colonel Chef de Cabinet du Ministre de la Défense Nationale, et à l'Etat-Major, 2<sup>me</sup> Section, 13 janvier 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(25) *Ibid.* Diepenrykx rapporta que les unités hollandaises ne recevraient leur nouvelle artillerie de campagne et anti-chars que vers le mois de mai de 1940.

vait quelque difficulté à évaluer les mesures de défense de la Hollande. Dressant un rapport sur la mobilisation préventive à l'occasion de la crise des Sudètes, il ne pouvait conclure à cet égard que :

« Le développement lent de la crise internationale de septembre 1938 a permis à l'autorité militaire néerlandaise de procéder à une mise en garde progressive. Il en résulte que l'étude des mesures prises... ne permet toutefois aucune déduction ferme en ce qui concerne le temps nécessaire à leur entrée en vigueur en cas d'événements brusqués » (26).

Entretemps, à Paris, un mémoire de Georges Bonnet du 13 janvier mit au courant Edouard Daladier (président du Conseil et ministre de la Défense nationale) et César Campinchi (ministre de la Marine) de l'information transmise au Quai d'Orsay par de Vitrolles au sujet de la réaction à La Haye devant la rumeur de menace allemande contre la Hollande. Après avoir répété presque littéralement le contenu de la dépêche de de Vitrolles du 22 décembre, ce document disait que :

« Au cours d'une conversation avec notre ministre à La Haye, son collègue belge lui a confié qu'à son sentiment personnel le projet prêté au gouvernement allemand existerait réellement ; il tendrait non à impressionner ses adversaires éventuels, mais à mettre à la disposition des sous-marins allemands les bouches de l'Escaut. Le moment venu, le gouvernement hollandais serait invité à laisser les armées allemandes gagner cette région par le Sud et l'Ouest du pays...

Dans le même ordre d'idées, le ministre des Etats-Unis à La Haye retirerait d'informations lui parvenant de ses collègues accrédités dans d'autres capitales du continent l'impression que la mobilisation allemande serait achevée le 31 janvier et que l'Allemagne prendrait une décision importante aux environs du 15 février... De plus, de l'avis personnel du ministre des Etats-Unis à La Haye, il y aurait lieu de ne pas écarter l'éventualité d'une invasion de la Belgique par Maestricht.

Enfin, notre ministre à La Haye m'a fait savoir... Que le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas se montre très préoccupé par la situation internationale. Il pense que son pays est plus que jamais exposé à devenir le champ clos dans lequel s'affronteront l'Angleterre et l'Allemagne.

D'après lui, c'est contre l'Angleterre qu'aurait lieu l'effort allemand à l'Ouest, la France, couverte par la Belgique neutre, devant être laissée de côté...

Les hauts fonctionnaires du ministère royal des Affaires étrangères affectent de considérer l'avertissement anglais... comme une manœuvre ayant pour but d'entraîner la Hollande dans le sillage britannique... » (27).

Ainsi, dès la deuxième semaine de janvier, les intentions des puissances stratégiquement concernées par la menace qui selon les rumeurs pesait sur la Hollande, étaient déjà influencées par des interprétations divergentes de la situation et de la réaction hollandaise à celle-ci. Le gouvernement français, avec son expérience des campagnes décevantes des années 30 pour s'assurer

(26) Rapport de Diepenrykx concernant les mesures de mobilisation hollandaises durant la crise des Sudètes, daté du 18 janvier 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(27) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 363, pp. 646 et 647, Bonnet à Campinchi, 13 janvier 1939.

la coopération belge, se rendait compte que l'usage des canaux diplomatiques pour souligner le danger du « cas Hollande » offrait peu de chances de créer un front commun anti-allemand entre Paris, Londres, Bruxelles et La Haye. Cependant, le Quai d'Orsay et le Haut commandement français espéraient toujours que le réveil de l'intérêt britannique pour l'intégrité de la Hollande forcerait la Grande-Bretagne à négocier avec le gouvernement belge au sujet d'un pacte défensif qui, tout en permettant de secourir les Hollandais par voie terrestre, mettrait en même temps fin à l'absence préoccupante de coopération de la Belgique avec la France.

La deuxième semaine de janvier vit également Chamberlain, Halifax et des fonctionnaires supérieurs prendre le chemin de Rome pour y discuter avec Mussolini. En leur absence, les craintes grandirent à Londres. Oliver Harvey, secrétaire privé de Lord Halifax, nota dans son journal que dès le retour de la délégation britannique d'Italie, le 17 janvier :

« Nous... nous rendîmes immédiatement au 'Foreign Office'. Nous constatâmes alors qu'Alec Cadogan avait rassemblé une série de documents parvenus au Ministère de sources secrètes et autres, qui tous signalaient une offensive allemande au printemps, soit à l'Est ou à l'Ouest (c'est-à-dire nous autres) — c'est trop pour pouvoir le négliger » (28).

Le soir venu, Halifax avait reçu un mémoire de Cadogan, intitulé : « *La possibilité d'une attaque allemande à l'Ouest* ». Ce document admettait qu'il était difficile de fixer avec précision quelles étaient les intentions de Hitler, mais il prétendait que si l'Allemagne s'engageait à l'Ouest, la Grande-Bretagne serait l'objectif principal de l'attaque, les troupes allemandes empêchant en même temps (par la menace de bombardements aériens ou par une invasion de la Hollande) les Français de venir en aide à la Grande-Bretagne. Cadogan faisait observer que :

« Il a toujours été admis que l'indépendance des Pays-Bas est d'un intérêt vital pour ce pays et en cette époque de guerre aérienne et sous-marine cela semble être plus vrai que jamais. Je suis d'avis que... une fois en possession de la Hollande et de la côte hollandaise, l'Allemagne cherchera à nous dicter des conditions, sous la menace... » (29).

A la lecture de cette appréciation, Chamberlain décida que le Comité ministériel des Affaires étrangères se réunirait le 23 janvier pour discuter la réaction britannique à la crise (30).

Le 17 janvier, l'Attaché militaire britannique à Bruxelles, le colonel D.K. Paris, rédigea un rapport pour les autorités de Londres, dans lequel il expli-

(28) « *Harvey Diaries* », *op. cit.*, p. 245. La délégation britannique interrompit son voyage de retour de Rome pour passer les 15 et 16 janvier à Genève et Harvey nota : « ...J'ai déjeuné avec Masdyk, le correspondant à Berlin du *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, qui nous prédit de la façon la plus formelle que Hitler entreprendrait une action offensive au printemps. Il est convaincu qu'Hitler a l'intention d'occuper la Hollande afin de nous acculer à la reddition; les extrémistes... ont le contrôle... il ne croyait pas que le plan pour l'Ukraine était déjà mûr. Je le présentai à Halifax » (*Ibid.*, p. 245).

(29) « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, pp. 139-140.

(30) Voir « *Harvey Diaries* », *op. cit.*, p. 245.

quait la nature réelle et la gravité de la méfiance mutuelle entre les Français et les Belges. Parce qu'il était presque au terme de ses quatre années à Bruxelles, le colonel Paris avait ce matin-là rendu visite à son collègue français, le colonel Edmond Laurent, afin d'en savoir plus sur les sentiments actuels des Belges à l'égard d'une collaboration avec les démocraties voisines dans le domaine de la défense. L'Attaché britannique rapporta toutefois : « J'eus nettement l'impression que le colonel Laurent ne reçoit pas autant d'informations confidentielles du général Van den Bergen que moi ». Le colonel Paris déduisait de leur conversation que les Français ne disposaient pas de détails précis quant aux dispositifs de guerre de l'armée de campagne belge. Mais ce qu'il y avait de plus inquiétant dans le rapport de l'Attaché, compte tenu de la crainte ressentie à Londres au sujet de la sécurité de la Hollande et de la Belgique, était que Laurent avait dit qu'après la « proclamation de la neutralité » du roi Léopold le 14 octobre 1936, « les Français avaient dû élaborer un nouveau plan, qui n'envisageait pas l'envoi de divisions en Belgique ». Comme conclusion de son catalogue de plaintes concernant la nature insatisfaisante (du point de vue du Commandement français) des relations franco-belges, Laurent dit qu'une invite de la Grande-Bretagne à la Belgique, suggérant une reprise de pourparlers d'états-majors entre Van den Bergen et Gamelin « aurait probablement plus de succès que tout ce que les Français pourraient faire eux-mêmes » <sup>(31)</sup>.

La tactique diplomatique de la France consistait apparemment à se servir de la position (supposée) plus favorable de la Grande-Bretagne à Bruxelles pour essayer d'amener un revirement de la politique belge de stricte neutralité vers une coopération militaire avec la France. Les Français croyaient que la Grande-Bretagne épouserait cette tactique en raison de son souci de maintenir la menace militaire allemande éloignée des côtes de La Manche. Parfaitement au courant de la faiblesse de l'armée expéditionnaire britannique pour des opérations européennes, les Français savaient que leur propre armée avait été considérée pendant des années à Londres comme une garantie effective contre une violation allemande de l'intégrité territoriale de la Belgique. La déclaration de Laurent, que le Commandement français avait renoncé à ses plans d'envoyer des troupes au secours de la Belgique, était malhonnête. A ce moment, Gamelin avait l'intention d'avancer la Première armée française au moins jusqu'à l'Escaut, malgré que la politique « d'indépendance » des gouvernements belges successifs depuis 1936 eût empêché l'élaboration d'un plan de défense commun franco-belge. Mais en laissant entendre que ses forces pourraient adopter une stratégie défensive limitée à la protection des frontières septentrionales de la France, Gamelin pensait pouvoir effrayer suffisamment les Britanniques pour les inciter à effectuer

(31) Compte rendu du colonel Paris d'une conversation avec le colonel Laurent, en date du 17 janvier 1939, Document n° C677/G, Archives du Service Historique des Forces Armées Belges, Bruxelles (ci-après A.S.H.F.A.B.), E.2.G., Carton 14 : Documents Britanniques 1935 à 1940, sous-dossier « 1939 » ; malheureusement le carton correspondant (n° 7N2731) au Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes, ne contient pas de rapport de Laurent sur cet entretien.

des démarches à Bruxelles offrant une possibilité de réinsérer la Belgique dans un front commun contre l'Allemagne et de restaurer la collaboration militaire franco-belge souhaitée par Gamelin. Dans cette éventualité, Gamelin pourrait préparer sans crainte l'avance de sa Première Armée vers sa ligne de défense « optima » contre une attaque allemande : les positions belges sur le Canal Albert, la Meuse et Namur. Cette avance, à son tour, répondrait au souci britannique d'assurer l'intégrité territoriale de la Belgique. Enfin, si les forces françaises (par suite du rétablissement des accords d'états-majors entre Français et Belges) obtenaient la possibilité d'occuper des positions en Belgique en cas de tension internationale, elles seraient idéalement placées pour percer vers la Hollande, si nécessaire, et libérer la Grande-Bretagne de la menace d'une mainmise allemande sur les bases aériennes et sous-marines hollandaises <sup>(32)</sup>.

Au début, la diplomatie militaire du Commandement français parut avoir des chances de succès. Le rapport du colonel Paris sur sa conversation avec Laurent fut immédiatement envoyé à Londres. Il était accompagné d'une note de Sir Robert Clive (ambassadeur britannique à Bruxelles) à Sir Orme Sargent (sous-secrétaire adjoint au « Foreign Office »), soulignant que « pour tout rapprochement entre les deux états-majors (français et belge), il est évident que le premier pas doit venir des Belges ». Sondant le point de vue du *Foreign Office* quant à la sagesse d'entamer des démarches à Bruxelles, Clive émit l'avis qu'une « invite à l'adresse du général Van den Bergen, qui est fort francophile, ne ferait pas de mal » <sup>(33)</sup>.

Le 19 janvier, au *Foreign Office*, les rumeurs concernant une attaque allemande imminente à l'Ouest firent l'objet d'un échange de vues entre Cadogan et Sir Horace Wilson, le principal conseiller industriel de Chamberlain. Le sous-secrétaire permanent nota par après dans son journal : « personnellement, je ne voudrais pas prendre la responsabilité de négliger tous ces rapports. De toute façon, cela ne nous fera pas de tort de nous attendre à un choc d'ici six semaines — cela ne peut que nous faire du bien » <sup>(34)</sup>. L'Ambassadeur britannique à La Haye avait sondé entretemps l'opinion du gouvernement hollandais à propos de la situation internationale, tout en soulignant la crainte de la Grande-Bretagne de ce que la Hollande elle-même se trouvât présentement en grand danger.

(32) Il existe une abondante littérature sur le traitement du « problème belge » de l'Etat-Major général français par Gamelin. Les ouvrages suivants sont les plus instructifs en la matière pour la période avant 1939 : « R.M.F.B. », pp. 17 à 41 ; Général Maurice GAMELIN, « Servir : Tome I, Les Armées françaises de 1940 », Plon, Paris, 1946, pp. 81 à 107 et Tome II, « Le Prologue du Drame, 1930 à Août 1939 », pp. 215-216, 239, 334 ; « Les exercices du Conseil Supérieur de la Guerre 1936-1937 et 1937-1938, documents présentés par le colonel Jean Delmas » in « *Revue Historique des Armées* », 1979, n° 4 (Vincennes, Service Historique des Armées françaises) ; Colonel Pierre LE GOYET, « *Le Mystère Gamelin* », Presses de la Cité, Paris, 1976, pp. 217 à 224 ; et du même auteur : « *Missions de Liaison* », Presses de la Cité, Paris, 1978, pp. 261 à 300.

(33) Sir R. Clive à Sir O.G. Sargent, 17 janvier 1939, A.S.H.F.A.B., E.2G. Carton 14 : Documents Britanniques 1935 à 1940, Sous-dossier « 1939 ».

(34) « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 140.

Bruxelles commença à avoir vent de cette activité diplomatique britannique. Après un entretien avec Patijn, le 20 janvier le baron Herry informa Spaak que bien que l'Etat-Major hollandais eût obtenu quelques crédits additionnels pour la construction de fortifications supplémentaires en Brabant et au Limbourg, le gouvernement de La Haye n'était pas enclin à prêter l'oreille aux rumeurs concernant une violation imminente de son territoire. Selon Herry, Patijn avait dit : « Je ne crois vraiment pas à un danger de ce côté dans un avenir prochain. Je ne comprends pas l'inquiétude exprimée si souvent dans les milieux britanniques » (35).

Tandis que ce scepticisme prévalait en Hollande, le Comité ministériel britannique des Affaires étrangères se réunit à Londres. Cadogan, dont le mémoire sur « *la possibilité d'une attaque allemande à l'Ouest* » avait servi de document de travail aux ministres, trouvait que l'opinion des politiciens les plus autorisés commençait enfin à se faire unanime autour de la nécessité de faire face à Hitler. Ce changement était sans aucun doute dû au fait que la nouvelle menace nazie était ressentie comme une menace directe et sérieuse pour la propre sécurité de la Grande-Bretagne. Ceci n'avait certainement pas été le cas au cours de la crise des Sudètes quatre mois auparavant, quels qu'aient été les principes et les sentiments moraux. Maintenant, nota Cadogan, les ministres « ...étaient tout disposés à affronter le risque d'une attaque allemande ». Chamberlain, Halifax et Sir Samuel Hoare (ministre de l'Intérieur) « dirent tous que nous devons intervenir si la Hollande est attaquée ». Une autre preuve que la menace contre la Hollande était prise au sérieux par les Britanniques est le fait qu'ils jugèrent nécessaire d'informer le Président des Etats-Unis, Franklin Roosevelt, des raisons et de l'étendue de leur crainte concernant une guerre européenne. Cadogan constata ce jour-là que les ministres britanniques étaient « d'accord pour mettre les Etats-Unis dans la confiance » (36). Oliver Harvey nota que :

« ...il fut décidé d'envoyer un télégramme à Washington, exposant à Roosevelt ce que nous apprenions et craignons, c'est-à-dire la possibilité d'un coup contre l'Ouest ; en ajoutant qu'en cas de crise nous pourrions proposer la nomination de trois arbitres neutres. Il fut également décidé de charger les chefs d'Etat-Major d'une étude sur l'importance stratégique de la Hollande pour nous et ce que nous pouvions faire pour la protéger » (37).

Les chefs d'Etat-major britanniques présentèrent avec toute la promptitude requise deux mémoires qui fournissaient au gouvernement une base pour prendre une décision au sujet de l'interconnexion de la sécurité britannique et hollandaise. Le premier analysait la question de savoir si la Hollande était, oui ou non, d'un intérêt stratégique à ce point vital pour la Grande-Bretagne que son invasion par l'Allemagne devait être traitée à Londres comme un *casus belli*. Le second esquissait les grandes lignes des mesures militaires que la

(35) Baron Herry à P.-H. Spaak, 20 janvier 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(36) « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 140 (annotation du 23 janvier).

(37) « *Harvey Diaries* », *op. cit.*, pp. 247-248.

Grande-Bretagne pouvait prendre pour renforcer la défense des Pays-Bas (38). Cette réponse rapide était rendue possible par le fait que (à la demande du *Foreign Office*) ils étudiaient depuis le 12 janvier la capacité de résistance française à une attaque allemande au cas où, au début d'un conflit (comme les Français en avaient été informés à plusieurs reprises en 1938) la Grande-Bretagne n'enverrait que deux divisions de l'autre côté de la Manche (39). Dans leur étude de cette situation, les chefs d'Etat-major avaient naturellement examiné le rapport des forces franco-allemand. Ils s'étaient bien entendu penchés également sur le danger stratégique le plus probable auquel serait exposée la France : une offensive allemande, dont le fer de lance serait constitué par des unités motorisées et des chars, violant le territoire belge (et peut-être hollandais) afin de contourner le flanc gauche de la Ligne Maginot. Les chefs d'Etat-major britanniques avaient déjà appris par le colonel Fraser à Paris et par Hore-Belisha que la rapidité du réarmement allemand donnait par lui-même aux Français un sentiment de vulnérabilité (40). La faiblesse de l'aide militaire que la Grande-Bretagne se proposait d'envoyer en France était un facteur alarmant supplémentaire (Fraser avait rapporté en décembre 1938 l'opinion du colonel Petibon « que la question qui ennuyait le plus l'Etat-major général français était notre refus d'admettre la nécessité de disposer d'une armée prête au combat ») (41). Enfin, les Britanniques connaissaient la méfiance qui caractérisait les contacts entre Paris et Bruxelles et ils devaient en peser les conséquences stratégiques. Fraser avait attiré l'attention sur cette méfiance et elle fut soulignée par les notes rédigées le 17 janvier par Sir Robert Clive et le colonel Paris. Ces notes renforcèrent la conscience du *Foreign Office* de ce que « Les relations actuelles entre les états-majors généraux français et belge... sont des plus insatisfaisantes à notre point de vue » (42).

Les chefs militaires, les diplomates et le Cabinet britanniques ressentirent alors vivement les difficultés diplomatiques provoquées par les réticences antérieures de la Grande-Bretagne à donner aux puissances continentales voisines des garanties d'aide militaire contre la menace nazie. A en juger par les journaux et les documents contemporains, une atmosphère de crainte imprégnait Whitehall. La tension monta lorsque les Britanniques apprirent que le Ministre belge de la Défense nationale croyait apparemment fondées les rumeurs concernant une invasion de la Hollande. Dans une conversation avec le colonel Paris (rapportée à l'ambassade britannique à Bruxelles le 23

(38) Voir les papiers des chefs d'Etat-major n°s 829 et 830, des 24 et 25 janvier 1939, P.R.O., Cabinet 53 Series, File 44.

(39) Voir les instructions de William Strang (*Foreign Office*) au colonel Ismay (secrétaire du Comité impérial de la défense), 12 janvier 1939, P.R.O., F.O. 371 Series, File 22915.

(40) Voir ci-dessus, pp. 9-12.

(41) Le colonel Fraser à Sir E. Phipps, 23 décembre 1938, P.R.O., F.O. Series, File 22915.

(42) Note de R. Barclay (*Foreign Office*) sur le mémoire du colonel Fraser du 22 décembre 1938, P.R.O., F.O. 371 Series, File 21597.

janvier), le général Denis avait dit que si les Hollandais étaient attaqués, « la Belgique interviendrait certainement. Une Hollande neutre ne constituait pas un danger pour la Belgique, tandis qu'une Hollande occupée par les Allemands représentait une menace directe qu'on ne pouvait ignorer... ». Selon le colonel Paris, le Ministre de la Défense nationale était d'avis « que la seule source d'aide par voie terrestre était la France » (43). Les conclusions tirées de cette conversation entre Denis et l'Attaché militaire britannique influencèrent fortement la réorientation de la politique du gouvernement Chamberlain. Celui-ci commença à pencher vers l'acceptation d'obligations militaires envers des alliés européens probables pour contrer le prochain acte d'agression de Hitler. Pour ce qui est de la menace spécifique contre la côte de la Manche, l'opinion de Denis amena le colonel Paris à déduire qu'à Bruxelles les conditions étaient devenues plus favorables à l'égard d'une réouverture de pourparlers anglo-belges et franco-belges au niveau des Etats-majors. L'Attaché militaire britannique proposa de considérer désormais des contacts militaires franco-belges comme « essentiels pour l'intérêt commun » (44). Il voulait sans doute dire par là que de tels contacts étaient essentiels pour l'intérêt *britannique*. Cette conclusion fut tirée simultanément à Londres, suite à l'information reçue du colonel Fraser et de Sir Eric Phipps, ambassadeur britannique en France. Cependant, après avoir fait part de son opinion que les autorités belges étaient devenues plus favorables à l'égard d'une collaboration avec la France et la Grande-Bretagne en matière de défense, le colonel Paris ajouta la prédiction fallacieuse que la Belgique (à cause des sentiments du général Denis) pourrait bientôt se réjouir d'une telle collaboration (45). Ainsi le *Foreign Office* était-il induit à penser que le gouvernement belge était prêt à envisager — et à discuter — une renonciation de sa politique d'indépendance.

A Londres, on passa la journée du 24 janvier à rédiger le texte du télégramme à Roosevelt que le Comité ministériel des Affaires étrangères avait décidé la veille d'envoyer à Washington. Au soir, le télégramme avait été approuvé par Chamberlain et envoyé, au nom de Halifax, à la Maison Blanche. Une copie fut également remise à Herschel Johnson, Chargé d'Affaires à l'ambassade américaine de Londres, qui dit à Cadogan que son contenu « le rendait positivement malade » (46). Comme le professeur David Dilks l'a souligné : « Le télégramme... est remarquable, non seulement parce qu'il démontre la difficulté d'évaluer des informations secrètes, mais aussi parce qu'il détruit la légende d'une administration (britannique) assoupie qui ne fut arrachée à ses rêves roses que par les événements de mars » (47),

(43) Annotation par le colonel Paris d'une conversation avec le général Denis, 23 janvier 1939, A.S.H.F.A.B., E.2.G. Carton 14 : Documents Britanniques, 1935 à 1940, Sous-dossier « 1939 ».

(44) *Ibid.*

(45) *Ibid.*

(46) « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 141.

(47) *Ibid.*

c'est-à-dire l'annexion par l'Allemagne de la Bohême et de la Moravie, en violation des accords de Munich de septembre 1938.

Le long télégramme britannique faisait remarquer que le gouvernement Chamberlain ignorait si Hitler avait déjà fixé sa prochaine cible. Plusieurs possibilités s'offraient à l'Allemagne. L'une d'elles était « une brusque attaque aérienne, sans prétexte, contre l'Angleterre... suivie par des opérations terrestres et maritimes contre les puissances occidentales ». On attirait l'attention sur le fait que des « informations précises » avaient été obtenues d'un Allemand (non nommé, mais « haut placé ») selon lesquelles « des préparatifs pour un coup de ce genre sont actuellement en cours ». Une autre option allemande (qui n'excluait pas pour autant la possibilité d'une attaque aérienne simultanée contre la Grande-Bretagne) était « une attaque contre la Hollande ». Le télégramme poursuivait : « Le Président aura remarqué la récente détérioration des relations germano-hollandaises et le ton critique adopté par la presse allemande à l'égard de la Hollande. Une fois en possession de la Hollande et de la côte hollandaise, l'Allemagne voudrait nous dicter ses conditions et paralyser la France ». Le message britannique mentionnait également des « nouvelles selon lesquelles des ordres ont été lancés pour une mobilisation (en Allemagne) vers la mi-février ». Nos informations démontrent, disait-on à Roosevelt, que l'Allemagne « envisage une attaque à l'Ouest comme préliminaire à une action subséquente à l'Est ». Enfin, le télégramme disait que :

« au cas où l'Allemagne chercherait noise à la Hollande, le Gouvernement de Sa Majesté envisage la nécessité, par mesure de précaution et pour des raisons tactiques, de proposer immédiatement aux deux gouvernements la nomination d'un comité de trois arbitres par des gouvernements neutres. Une telle proposition n'aurait peut-être aucun effet, mais si l'Allemagne rejetait un arbitrage ou passait outre, le résultat serait clair et le Gouvernement de Sa Majesté aurait un *locus standi* pour une action appropriée » (48).

L'idée de la Grande-Bretagne de proposer un arbitrage en cas d'invasion de la Hollande était considérée comme nécessaire en l'absence d'un accord défensif anglo-hollandais. Mais pendant un certain temps les Français soupçonnèrent qu'il s'agissait d'une nouvelle ruse britannique pour éviter de secourir d'autres pays menacés (49).

Ce télégramme à Washington démontre toutefois que le Gouvernement britannique jugeait qu'il valait la peine de solliciter des déclarations de Roosevelt en vue d'apaiser la tension internationale. Il révèle l'importance que les Britanniques attachaient à une position de rectitude morale aux yeux

(48) *Ibidi.*, pp. 141-144 (une reproduction du texte du télégramme britannique au Président Roosevelt, 24 janvier 1939).

(49) Le 6 février 1939, Daladier laissa entendre à l'ambassadeur américain à Paris, William C. Bullitt, qu'il soupçonnait les Britanniques de vouloir jouer le rôle de « courtier » entre la France et l'Italie, ou entre l'Allemagne et la Hollande. Voir Orville H. BULLITT (Editeur), « *For the President, Personal and Secret : Correspondence between Franklin D. Roosevelt and William C. Bullitt* », André Deutsch, London, 1973, pp. 308-311.

de l'opinion publique des Etats-Unis. Avant de s'embarquer dans une action militaire en réponse à une agression allemande, la Grande-Bretagne voulait s'assurer que les dirigeants américains considéreraient une telle action comme une préservation justifiable des principes d'intégrité et d'indépendance nationales que les Etats-Unis eux-mêmes professaient publiquement. Sur le plan de la nécessité stratégique, les Britanniques savaient que pour soutenir une longue guerre, dont on s'attendait à ce qu'elle fût une répétition de la guerre d'usure de 1914-18, ils avaient au moins besoin de la neutralité bienveillante des Américains pour la fourniture d'armes, de matières premières et de crédits financiers. C'est pourquoi la Grande-Bretagne faisait tout le nécessaire afin de s'assurer qu'une déclaration de guerre pour sauvegarder l'intégrité de la Hollande remporterait l'approbation américaine.

Roosevelt réagit à la crainte exprimée dans le télégramme britannique en convoquant l'ambassadeur hollandais à la Maison Blanche. Le Président américain l'avertit que trois sources différentes indiquaient qu'une attaque allemande contre les Pays-Bas était imminente. Avant le 26 janvier, le signe d'alarme de Roosevelt avait, à son tour, été transmis au gouvernement Colijn<sup>(50)</sup>.

Sur ces entrefaites, à Londres, les ministres de Chamberlain reçurent le mémoire des chefs d'Etats-majors sur la signification de l'intégrité de la Hollande pour la position stratégique de la Grande-Bretagne. Ainsi que le nota dans son journal le général Sir Henry Pownall (chef des opérations militaires et des services de renseignements de l'armée britannique), demander aux spécialistes militaires s'il fallait, oui ou non, déclarer la guerre pour secourir les Hollandais contre une invasion allemande, était une question indécise. Il ajouta cependant : « Les Français savent que nous considérons les Pays-Bas comme un élément vital pour notre sécurité et ils se servent de cette connaissance comme d'un levier... »<sup>(51)</sup>. La Grande-Bretagne avait la crainte séculaire de voir une puissance ennemie potentielle contrôler les côtes de la Manche. Aussi, les chefs d'Etat-major britanniques reconnaissaient-ils que l'intégrité et l'indépendance de la Hollande étaient de la plus haute importance pour le Royaume-Uni et ils déclarèrent qu'ils ne s'opposeraient pas, pour des raisons militaires, à une décision gouvernementale de venir en aide aux Hollandais.

Néanmoins, ils adressaient un avertissement sans équivoque à leur Gouvernement à propos de la faiblesse des forces disponibles pour être envoyées au secours de la Hollande. « Rien de ce que nous pourrions entreprendre... », déclarèrent-ils, n'empêcherait les Hollandais « d'être finalement — ou même rapidement — piétinés par l'Allemagne ». Ils estimaient que le mince corps expéditionnaire britannique trouverait son meilleur emploi aux côtés des

(50) Voir « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 438, pp. 798-799, A. de Vitrolles à G. Bonnet, 27 janvier 1939.

(51) Brian J. BOND (Editeur), « *Chief of Staff : the diaries of Lieutenant-General Sir Henry Pownall* », Volume 1, 1933-1940, Lee Cooper, London, 1972, p. 183, annotation du 23 janvier 1939.

armées de Gamelin. Ils reconnaissaient que ce déploiement ne retarderait pas l'asservissement de la Hollande, mais étaient d'avis que cela montrerait aux gouvernements français et belge que la Grande-Bretagne était consciente de ce que « ne pas relever ce défi équivaldrait à placer l'Allemagne dans une position prédominante en Europe, offrant à la *Wehrmacht* un avantage initial substantiel dans une attaque subséquente contre notre pays ». En outre, ils estimaient qu'une expression sans équivoque de l'intention britannique de soutenir les démocraties occidentales voisines encouragerait Gamelin à avancer, en cas de crise, des divisions françaises à l'appui de l'armée belge. Les chefs militaires britanniques estimaient qu'en cas d'attaque à l'Ouest, seules les forces françaises étaient en mesure de sauver la Belgique d'une déconfiture comme celle de la Hollande<sup>(52)</sup>. Ainsi l'intérêt stratégique de Gamelin à obtenir le droit à une entrée militaire préventive en Belgique concordait-il avec la revendication britannique de refuser aux Allemands l'accès aux ports et aux aérodromes hollandais et belges. De cette façon, les intérêts politiques et stratégiques de la France et de la Grande-Bretagne se rejoignirent finalement en janvier 1939. En échange des interventions de la diplomatie militaire britannique auprès de Bruxelles, pivot de l'opération, les Français pouvaient offrir au gouvernement Chamberlain les forces armées au moyen desquelles on pourrait résister à la tentative d'Hitler de s'emparer des Pays-Bas.

Le 25 janvier, le Cabinet britannique se réunit au 10, Downing Street pour y discuter, à la lumière de l'avis des chefs d'Etat-major, la politique à suivre en relation avec le danger qui menaçait la Hollande. Chamberlain était d'avis que « ...si l'Allemagne attaquait la Hollande, nous serions obligés d'intervenir... ». Hoare était partisan d'obligations formelles et proposait d'entamer des pourparlers entre Etats-majors. Il ajouta que « nos contacts avec les Etats-majors français et belge devraient être plus définitifs ». Halifax, par contre, (informé par Bland du scepticisme hollandais à l'égard des rumeurs d'une menace allemande), fit remarquer qu'une coopération militaire pourrait être rejetée parce que « les Hollandais étaient très réservés et avaient été fortement opposés dans le passé à toute action pouvant mener à jeter le doute sur leur neutralité... ». Hore-Belisha conseilla, lui aussi, la prudence. Il rappela à ses collègues du Cabinet l'insignifiance de la possibilité d'aide militaire à la Hollande. La réunion se termina sur un accord pour secourir la Hollande, tout en gardant cette décision secrète afin d'éviter toute accusation de provocation à l'égard de l'Allemagne. La question d'une reprise de pourparlers d'Etat-majors avec la Belgique et la Hollande fut renvoyée à une nouvelle réunion du Comité ministériel des Affaires étrangères<sup>(53)</sup>.

Dans sa réunion du lendemain, ce Comité discuta le mémoire des chefs d'Etat-major concernant l'étendue de l'action militaire que la Grande-Bretagne était à même de mener pour soutenir la défense hollandaise contre une

(52) Voir Papiers des Chefs d'Etat-Major n° 830, cité ci-dessus, note 38.

(53) Voir Conclusions du Cabinet (39), 25 janvier 1939, P.R.O., Cabinet Series, File CAB. 23/97 ; et « *Harvey Diaries* », *op. cit.*, p. 248.

agression. Une fois de plus, les chefs d'Etat-major soulignèrent qu'ils devaient « ...considérer une invasion allemande de la Hollande comme une menace directe pour notre sécurité », mais ils brossèrent un sombre tableau de la capacité de la Grande-Bretagne de relever ce défi. Ils firent remarquer que l'armée hollandaise était « mal équipée et insuffisamment entraînée ». Les Britanniques pensaient qu'elle serait vite écrasée par la *Wehrmacht* et que « le sort final de la Hollande dépendrait du déroulement ultérieur de la guerre ». Les chefs d'Etat-major conclurent avec la remarque que ni les deux divisions de la *Field Force*, ni l'intervention de la *Royal Air Force* ne pourraient retarder la défaite des Hollandais <sup>(54)</sup>. Le Comité ministériel des Affaires étrangères décida néanmoins que le danger encouru par les Pays-Bas (dans le parler britannique, la Hollande et la Belgique : *Low Countries*) justifiait des démarches en vue de contacts d'Etats-majors avec la Belgique et la France. Tout en admettant leur incapacité à protéger la Hollande, les Britanniques espéraient tout au moins empêcher la Belgique d'être subjuguée à son tour. Chamberlain abandonna son opposition à la conduite de négociations militaires avec les puissances européennes occidentales. Il dit qu'il était nécessaire « de changer notre attitude à ce sujet ». Dans son désir d'assurer la solidarité occidentale contre Hitler, la Grande-Bretagne se réconcilia enfin avec « des contacts périodiques réguliers avec les états-majors français (et belge) ». Lord Halifax fut chargé d'entreprendre immédiatement des démarches pour essayer d'établir des accords défensifs réciproques avec les gouvernements Daladier et Spaak <sup>(55)</sup>. Alors que Gamelin était satisfait de ce que les Britanniques favorisent enfin des accords de ce genre, ces derniers n'allaient pas tarder à faire l'expérience de la profondeur de la méfiance hollandaise et surtout belge à l'égard de l'idée d'une alliance entre les démocraties occidentales.

Les Britanniques commencèrent à se rendre compte des difficultés qui attendaient leur nouvelle politique lorsque le *Foreign Office* entra en action pour vérifier la probabilité d'une résistance hollandaise à l'attaque allemande attendue. Le *Foreign Office* craignait que la France et la Belgique ne réagissent pas fermement si elles étaient confrontées à une agression contre la Hollande seule. De plus, on n'excluait pas la possibilité de ce que la propagande nazie pût saper la volonté de résistance hollandaise, donnant quelque chance à l'Allemagne de réussir son coup sans guerre. C'est pourquoi, le soir du 26 janvier, Cadogan envoya un télégramme à l'ambassadeur britannique à La Haye, l'informant que Londres préparait une déclaration sur l'attitude de la Grande-Bretagne en cas de crise hollando-germanique. Sir Neville Bland fut chargé de découvrir le plus tôt possible quelle serait l'attitude du gouvernement Colijn dans l'éventualité d'un ultimatum (ou d'une attaque)

(54) Voir Papiers des Chefs d'Etat-Major n° 830, cité ci-dessus, note 38.

(55) Voir le rapport du Comité ministériel des Affaires Etrangères du 27 janvier 1939 sur une agression allemande éventuelle contre la Hollande, P.R.O., Cabinet Series, File CAB.27/624 ; « *Harvey Diaries* », *op. cit.*, p. 248 ; et « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 144.

d'Hitler<sup>(56)</sup>. Sur ce, le 27 janvier, Bland rendit visite au Ministère des Affaires étrangères. Il y répéta les rumeurs concernant une action allemande imminente et essaya de découvrir quelle serait la réponse probable des Pays-Bas. Dans le courant de la journée, l'Ambassadeur envoya trois télégrammes à Londres pour faire la relation de ses investigations. Dans le premier, il dit que les Hollandais avaient maintenant reçu un avertissement depuis les Etats-Unis au sujet de l'imminence d'une « invasion-éclair de la Hollande ». Bland rapporta que si cela se produisait, « je crois que les Hollandais se battraient jusqu'à la dernière digue »<sup>(57)</sup>. C'était encourageant pour les Britanniques. De même, le deuxième télégramme de Bland faisait savoir que l'Ambassadeur avait parlé avec Patijn et que celui-ci avait demandé à rencontrer Halifax à Londres, en secret, vers la mi-février, afin de discuter en détail la politique britannique à l'égard de la Hollande<sup>(58)</sup>. La troisième communication de Bland, par contre, était préoccupante pour Londres. Après avoir fait part de l'opinion de Patijn selon laquelle la Grande-Bretagne « ne pourrait rester à l'écart pendant que la Hollande était envahie... », l'Ambassadeur ajouta :

« Je me demande ce que nous pourrions faire au cas où la Hollande se verrait contrainte de céder à l'influence allemande au point de ne pas se sentir obligée de se battre, mais où les concessions extorquées... constitueraient une menace sérieuse pour nous ? »<sup>(59)</sup>.

On se rendait compte à Londres que si une pression (d'ordre militaire ou non) était exercée sur la Hollande, l'attitude de la Belgique serait décisive pour permettre ou empêcher une aide britannique à la Hollande. La coopération belge était essentielle pour l'ouverture d'une voie par laquelle des renforts militaires franco-britanniques pourraient être envoyés à des troupes hollandaises en retraite vers l'Ouest sous la pression d'une offensive de la *Wehrmacht*.

Le 27 janvier toujours, Arnauld de Vitrolles envoya de son côté deux télégrammes à Paris en rapport avec le développement du climat à La Haye. Le premier était accompagné d'une traduction du texte du télégramme envoyé la veille à son Gouvernement par l'ambassadeur hollandais à Washington. Ce texte avait transmis les avertissements des Etats-Unis concernant une attaque allemande éventuelle et faisait savoir que « dans un ou plusieurs projets, dont aucun ne viserait la Belgique, il est question d'un conflit avec les Pays-Bas, que voudrait provoquer l'Allemagne au cours des mois prochains... ». Le texte ajoutait que l'ambassadeur hollandais avait demandé si la Hollande se trouverait seule « dans le cas où cette hypothèse se réaliserait ». Il disait que Roosevelt lui avait répondu que :

(56) Voir Rohan BUTLER et E.L. WOODWARD (Editeurs), « *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939* » (cité ci-après comme *D.B.F.P.*), Her Majesty's Stationery Office, London, 1949 - Third Series, Volume IV, Document n° 18, Sir A. Cadogan à Sir N. Bland, 26 janvier 1939.

(57) « *D.B.F.P.* », Third Series, Vol. IV, Document n° 27, Sir N. Bland à Sir A. Cadogan, 27 janvier 1939.

(58) *Ibid.*, Document n° 30, Sir N. Bland à Sir A. Cadogan, 27 janvier 1939.

(59) *Ibid.*, Document n° 39, Sir N. Bland à Sir A. Cadogan, 27 janvier 1939.

« cela dépendrait de la Grande-Bretagne. Dans l'absence d'une convention néerlandaise le Président prévoit que la Grande-Bretagne ne pourrait intervenir qu'après un refus de la part de l'Allemagne de régler l'incident provoqué par des moyens pacifiques... Le Président déclara voir pour les Pays-Bas un avenir de quasi-dépendance, Rotterdam et Amsterdam constituant des ports francs allemands et le pays tout entier étant incorporé dans l'économie allemande » (60).

Dans sa note annexe à Georges Bonnet, de Vitrolles dit qu'en remettant la copie, au Ministère des Affaires étrangères hollandais, Patijn avait déclaré qu'« il escompte l'appui de l'Angleterre pour résister à la pression dont son Gouvernement pourrait être l'objet... et espère que l'entente franco-anglaise jouerait dans cette hypothèse ». de Vitrolles faisait également remarquer que, vu que les sources d'information de Roosevelt n'avaient pas été divulguées, il était possible qu'elles émanent toutes, en circuit fermé, de l'avertissement britannique à la Hollande en décembre 1938 — et non pas de quelque information nouvelle recueillie par les Américains eux-mêmes (61). En vue de cette possibilité d'« intimidation », voire de chantage diplomatique de la part de la Grande-Bretagne, Patijn avait, continuait de Vitrolles, « exprimé le désir de recevoir communication des précisions que le gouvernement français pourrait recevoir à ce sujet » (62). L'incertitude, autant que l'angoisse, pesait maintenant sur le Ministère des Affaires étrangères hollandais. S'ils étaient vraiment menacés, les Hollandais souhaitaient l'aide de la Grande-Bretagne. D'un autre côté, la menace supposée était-elle autre chose qu'une invention cynique des Britanniques ?

Ainsi que le rapporta de Vitrolles dans son second télégramme à Paris, le 27 janvier, le représentant de l'Allemagne dans la capitale hollandaise « émet les protestations les plus rassurantes de la part de son gouvernement et ne cesse de protester en son nom contre les projets qui lui sont prêtés ». Les Hollandais ne savaient plus qui croire. On observait une tendance à ne pas tenir compte des avertissements britanniques. « L'espoir relatif », fit remarquer de Vitrolles, « est renforcé par les communications du ministre hollandais à Berlin » (63). Le dernier événement important de cette journée fut le retour du baron Herry à Bruxelles pour y faire un exposé de première main de ses impressions relatives à la menace à laquelle était exposée la Hollande. Selon les mémoires du comte Robert Capelle (secrétaire privé du roi Léopold), Herry était « porteur d'un message pour le Roi et son Gouvernement : le président Roosevelt prévient que la Hollande court de graves dangers venant de l'Allemagne ; la Belgique ne sera pas menacée » (64). Ainsi, du point de vue britannique, l'entrée en jeu de la diplomatie américaine avait été complètement inutile. Au soir du 27 janvier, aussi bien les

(60) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 438, p. 799, A. de Vitrolles à G. Bonnet, 27 janvier 1939.

(61) *Ibid.*, p. 798.

(62) *Ibid.*, p. 799.

(63) *Ibid.*, Document n° 439, pp. 799-800, A. de Vitrolles à C. Bonnet, 27 janvier 1939.

(64) Comte Robert CAPELLE, « Dix-huit ans auprès du roi Léopold », Arthème Fayard, Paris, 1970, p. 144.

autorités hollandaises que belges affichaient — grâce à l'information reçue de Washington — un scepticisme croissant à l'égard des rumeurs concernant les intentions allemandes à l'Ouest. Pire encore pour les Britanniques, était le fait que la Belgique (d'une importance vitale dans leurs calculs stratégiques) avait maintenant des raisons de croire qu'elle ne courait elle-même aucun risque — et que le maintien de sa stricte « indépendance » était donc justifié. Sans doute, les Hollandais étaient toujours inquiets — mais pas suffisamment pour tenter de restaurer une coopération militaire avec le Gouvernement de Léopold ou d'obtenir le passage à travers la Belgique de troupes franco-britanniques qui pourraient soutenir la défense hollandaise.

A Londres, le 28 janvier, Halifax commença par envoyer des instructions aux ambassadeurs Phipps et Clive aux fins de transmettre une note secrète aux gouvernements français et belge. Cette note affirmait l'intention britannique de traiter une agression de la Hollande comme un *casus belli*. La note enjoignait aux ambassadeurs britanniques de recueillir un maximum d'informations sur les mesures politiques susceptibles d'être prises par Paris et Bruxelles si une violation de l'intégrité hollandaise avait lieu. Pour désarmer la critique que la politique britannique ne visait que son intérêt propre, Halifax chargea ses diplomates de dépeindre une agression de la Hollande comme « une menace directe pour la sécurité des puissances occidentales » (65). Les Britanniques espéraient que la crainte éprouvée par la Belgique la pousserait à appeler à l'aide. L'occasion serait ainsi offerte pour la reprise d'une coopération entre les Etats-majors britannique, français et belge. Ensuite, Halifax convoqua l'ambassadeur de Belgique à Londres, le baron Emile Cartier de Marchienne, pour des consultations au *Foreign Office*. Le Ministre britannique des Affaires étrangères rapporta que le baron Cartier « n'était pas en mesure de prédire quels seraient les sentiments de son Gouvernement si la Hollande était envahie... mais il me donna l'impression que la Belgique désirerait rester à l'écart, à moins d'être obligée d'y prendre part en étant elle-même l'objet d'une attaque » (66). De son côté, l'ambassadeur belge téléphona au secrétaire du Roi pour l'informer de cette conversation. Les mémoires du comte Capelle mentionnent à ce propos : « Cartier a confirmé au ministre anglais la volonté inébranlable de la Belgique de respecter la politique d'indépendance » (67).

Le 29 janvier, Clive remit la note britannique sur l'action allemande attendue à l'Ouest au nouveau ministre des Affaires étrangères belge, Paul-Emile Janson (68). La note esquissait l'hypothèse d'une attaque allemande

(65) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n° 40, Lord Halifax à Sir E. Phipps et Sir R. Clive, 28 janvier 1939 ; voir aussi « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 145.

(66) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n° 45, Lord Halifax à Sir R. Clive, 28 janvier 1939.

(67) CAPELLE, « *Dix-huit ans auprès du roi Léopold* », *op. cit.*, pp. 144-145.

(68) Voir VAN ZUYLEN, « *Les Mains Libres...* », *op. cit.*, p. 462. Janson avait succédé à Spaak au Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, suite à un remaniement du gouvernement.

en deux phases : premièrement, la soumission de la Hollande ; deuxièmement, une offensive à travers la Belgique ayant pour but la défaite de la France en contournant la Ligne Maginot. Les Britanniques soulignaient que la première phase de cette agression ne menacerait pas seulement la Grande-Bretagne, par l'installation de forces allemandes dans les bases hollandaises, mais également les lignes de défense belges de Liège à Anvers <sup>(69)</sup>. La démarche britannique fut accueillie froidement à Bruxelles. Ce soir-là, Janson, Van Langenhove, Van Zuylen et Capelle se réunirent pour discuter la note et rédiger la réponse. Il ne semble pas que des détails de cette réunion aient été conservés <sup>(70)</sup>. Mais il apparaît clairement des mémoires de Van Zuylen que dans l'ensemble, le Ministère des Affaires étrangères belge soupçonnait à ce stade-là que « les Alliés cherchaient à nous embrigader, en vue de la lutte prochaine ». Van Zuylen fit observer que, malgré que les Britanniques énuméraient plusieurs motifs de conflit possibles, « aucun indice ou fait précis n'était allégué pour établir la vraisemblance ou la possibilité de ces hypothèses » <sup>(71)</sup>. C'est dans ce sens que la Belgique allait répondre à l'initiative de Clive.

Entretemps, à Paris, Sir Eric Phipps avait remis une note identique au Quai d'Orsay <sup>(72)</sup>. Les autorités françaises étaient préparées à cette démarche parce que sa teneur avait déjà été esquissée le 28 janvier à Charles Corbin, leur ambassadeur à Londres, par Lord Halifax. Corbin, ainsi qu'il le dit à Bonnet, avait déjà averti le ministre des Affaires étrangères britannique que la France était plus préoccupée par une action allemande contre la Suisse, « terrain de jonction éventuel entre les forces allemandes et italiennes », que contre la Hollande, au sujet de laquelle « nos renseignements... ne concordent pas entièrement avec ceux du gouvernement anglais » <sup>(73)</sup>. Lorsque Phipps remit sa note, le 29 janvier, il s'entendit dire par Emile Charvériat, directeur politique au Quai d'Orsay, qu'aux yeux des Français « il serait vain de considérer sous le seul aspect d'une attaque contre les Pays-Bas l'éventualité d'un conflit prochain » <sup>(74)</sup>. Le même soir, Phipps en apprit plus sur la façon dont la France voyait la situation, lorsqu'il rencontra Daladier et Bonnet. Les Français se montrèrent surtout inquiets quant à leurs flancs méridional et nord-africain. Ils laissèrent entendre qu'on ne devait pas trop se fier à la détermination des Hollandais de se battre s'ils étaient attaqués et Daladier exprima sa crainte particulière de ce que la France pourrait devenir la victime d'une vaste offensive germano-italienne à travers la Hol-

(69) Voir V.O., « Albert I<sup>er</sup>, Léopold III », *op. cit.*, pp. 317-318.

(70) La preuve que la réunion eut lieu nous est fournie par le comte CAPELLE. Voir ses « Dix-huit ans auprès du roi Léopold », *op. cit.*, p. 145.

(71) VAN ZUYLEN, « Les Mains Libres... », *op. cit.*, p. 462.

(72) Le texte en est reproduit dans les « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 454, pp. 821-823, Annexe à la note du Directeur Politique du 29 janvier 1939.

(73) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 445, pp. 807-809, C. Corbin à G. Bonnet, 28 janvier 1939.

(74) *Ibid.*, Tome XIII, Document n° 454, pp. 819-821, « Note du Directeur Politique », 29 janvier 1939.

lande, la Suisse et la Tunisie (75). Dans sa conversation avec Phipps, le Premier ministre français suivait apparemment l'avis tactique émis par Charvériat plus tôt dans la journée, à savoir que : « il n'est pas sans intérêt de voir le Gouvernement britannique se présenter en demandeur et rechercher lui-même notre concours ; il est même essentiel de saisir l'occasion pour fixer cette attitude et en tirer les conséquences pratiques » (76). En tout cas, le rapport de Phipps sur ces entretiens indiquait que, si les Français étaient bien « ...enclins à penser qu'une attaque allemande contre la Hollande — que celle-ci décide de se défendre ou non — devait être considérée comme un *casus belli* », une contrepartie serait exigée sous forme de mesures britanniques visant à protéger la Suisse au même titre que la Hollande et à défendre la France elle-même (77).

Les ministres français et les fonctionnaires du Quai d'Orsay consacrèrent les journées du 30 et du 31 janvier à la rédaction de leur réplique à la note britannique. Bien qu'ils ne fussent pas convaincus de la gravité ou de l'imminence du danger que les Britanniques percevaient pour la Hollande, les Français décidèrent de tirer le maximum de profit politique de la nervosité extrême affichée par le gouvernement Chamberlain. Une note d'Henri Hoppenot, sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay, releva « les traces d'une rédaction précipitée et d'une certaine impulsion émotive » dans la note britannique (78). Hoppenot faisait remarquer que la crainte de Londres concernant le sort de la Hollande était basée sur une information, peut-être douteuse, en tout cas limitée, de provenance allemande et étrangère. Il était à remarquer que dans l'analyse britannique « un seul fait précis est cité : la formation en Bavière d'un régiment de réserve composé de recrues libérées d'obligations militaires. C'est un indice intéressant, mais un peu grêle » (79). Le Quai d'Orsay se rendait compte qu'une occasion unique lui était offerte, tout à la fois d'arracher un engagement continental à Chamberlain et d'utiliser l'influence britannique pour modifier la froideur de l'attitude belge envers la France. Hoppenot était d'avis que le but immédiat de la France devait être l'obtention d'un engagement irrévocable et inconditionnel de la Grande-Bretagne de se battre pour l'intégrité des puissances occidentales, car, avertissait-il, il est :

« singulier que la note anglaise, après avoir souligné la gravité que présenteraient les conséquences d'une invasion de la Hollande par l'Allemagne... subordonne l'existence d'un *casus belli* à la condition d'une résistance du gouvernement hollandais à l'agression. Ce qui paraît indiquer que si le gouvernement des Pays-Bas livrait passage aux forces alle-

(75) Voir « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Documents n° 51, 53 et 54, Sir E. Phipps à Lord Halifax, 29 janvier 1939.

(76) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 454, p. 820, « Note du Directeur Politique », 29 janvier 1939.

(77) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n° 51, cité ci-dessus, note 75.

(78) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIII, Document n° 460, p. 830, Note du Sous-Directeur d'Europe au sujet de l'aide-mémoire remis par l'ambassade de Grande-Bretagne le 29 janvier, 30 janvier 1939.

(79) *Ibid.*

mandes, le gouvernement britannique s'inclinerait, malgré ses conséquences, devant le fait accompli »<sup>(80)</sup>.

La façon de voir de Hoppenot concordait avec les conceptions que Daladier et Bonnet avaient déjà exposées en privé à Phipps le soir du 29 janvier. La position française était résumée dans la réponse du Quai d'Orsay du 1<sup>er</sup> février à la note britannique. La reproduction ci-dessous du paragraphe fondamental du document français montre combien le Quai d'Orsay était profondément convaincu d'avoir enfin reconquis l'initiative dans les négociations sur des accords de sécurité avec les Britanniques :

« Le gouvernement français estime que le risque auquel sont exposées les puissances occidentales est égal pour toutes ces puissances et doit être envisagé comme indivisible. Il considère que leur sécurité se trouverait directement menacée quelle que fût la direction initiale de l'attaque allemande ou italienne... et il lui paraît impossible de concevoir une localisation du conflit... Cette situation crée donc en fait une communauté de risque qui doit logiquement entraîner une solidarité de fait en présence de toute attaque non provoquée... Le gouvernement français tiendrait, d'autre part, à être assuré qu'une invasion de la Suisse, aussi bien qu'une invasion de la Belgique, devant constituer également une menace directe à la sécurité des puissances occidentales, serait, au même titre qu'une invasion de la Hollande, considérée dès maintenant comme de nature à justifier et déterminer la décision envisagée par le gouvernement britannique »<sup>(81)</sup>.

La confiance française à l'égard de la réaction probable du gouvernement Chamberlain n'était pas déplacée. Les Britanniques étaient suffisamment préoccupés par les dangers stratégiques qui résulteraient d'après eux d'un effondrement hollandais, pour être prêts à accepter n'importe quelle mesure raisonnable suggérée par la France. Lorsque le Cabinet se réunit à Londres le 1<sup>er</sup> février, Halifax lui-même fut le chef de file des partisans d'un « engagement continental » définitif. Ses collègues furent vite persuadés (comme l'avait déjà été Chamberlain à la réunion du Comité ministériel des Affaires étrangères, le 26 janvier) que des pourparlers d'Etat-major formels avec Gamelin étaient maintenant essentiels pour la sécurité du Royaume-Uni<sup>(82)</sup>. Le 6 février, le Premier ministre britannique prononça un discours historique devant le Parlement, dans lequel il déclara que les intérêts anglo-français étaient devenus tellement inséparables « que toute menace contre les intérêts vitaux de la France doit, d'où qu'elle vienne, provoquer la coopération immédiate du Royaume-Uni »<sup>(83)</sup>.

(80) *Ibid.*, p. 831.

(81) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Imprimerie Nationale, Paris, 1980, Document n° 5, pp. 7 et 8 : Communication du Département à l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 1<sup>er</sup> février 1939.

(82) Voir Conclusions du Cabinet 3 (39), 1<sup>er</sup> février 1939, P.R.O., Cabinet Series, File CAB.23/97.

(83) Voir « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 106, pp. 189-191 : « Communication de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Paris au Département », 13 février 1939. Le texte anglais de la déclaration de Chamberlain figure dans « *Cadogan Diaries* », *op. cit.*, p. 147.

Ayant persuadé le gouvernement Chamberlain de donner — en vue de sa propre sécurité — des garanties d'assistance aux puissances voisines amies de l'Europe occidentale, les Français tentèrent dans la phase finale de l'épisode « cas Hollande » de mettre à profit les bons offices de la Grande-Bretagne pour obtenir une plus grande coopération de la part de la Belgique. Gamelin et les fonctionnaires du Quai d'Orsay (qui n'avaient pas réussi eux-mêmes à modifier la position de stricte neutralité adoptée par la Belgique depuis 1936) espéraient que des démarches moins directes, par le biais de la diplomatie britannique, rendraient possible une rentrée de la Belgique dans une coalition défensive *de facto* contre l'Allemagne. Si cela pouvait être réalisé, les Britanniques auraient les moyens de venir en aide à l'armée hollandaise et les Français eux-mêmes seraient en mesure d'avancer jusqu'au Canal Albert et jusqu'à la Meuse — en fait, leur vieux rêve de protéger en Belgique leur frontière non fortifiée au Nord de Montmédy. Ces avantages étaient certes concluants et les Britanniques furent rapidement d'accord pour faire les ouvertures nécessaires. En proposant de les entamer, le colonel Petibon fit remarquer à l'attaché militaire britannique à Paris, le 30 janvier, que le Royaume-Uni était « mieux placé que le gouvernement français pour sonder la Belgique à ce sujet » (84).

Les diplomates britanniques découvrirent presque immédiatement qu'il leur serait tout aussi impossible qu'aux Français d'ébranler l'attachement de la Belgique au non-alignement. Tandis que le Ministère des Affaires étrangères belge préparait sa réponse à la note remise par Clive le 29 janvier, l'ambassadeur britannique s'efforça de recueillir à Bruxelles l'opinion des milieux les plus variés au sujet d'accords défensifs communs. A l'occasion d'un dîner diplomatique, le 30 janvier, Clive souleva la question d'une réouverture de pourparlers d'Etat-major anglo-franco-belges en présence du comte Capelle, mais il s'entendit dire — et rapporta à Londres — « que le Roi y est opposé » (85). Le secrétaire privé de Léopold fit part de sa conversation avec Clive à Janson et au général Raoul Van Overstraeten, le conseiller militaire du Roi. Capelle relate dans ses mémoires que le général prit note de la façon la plus détaillée de ce qui avait été dit entre le secrétaire de Léopold et le diplomate britannique qui commenta d'une façon circonstanciée la note de son Gouvernement (86). Van Overstraeten relate que :

« L'Ambassadeur est d'avis que... l'invasion des Pays-Bas ne serait pas un but, mais un moyen d'atteindre l'Angleterre en contournant les défenses belges et françaises. Cela fait, le Reich choisira la première occasion pour envahir la Belgique et attaquer aussi la France à l'endroit le plus vulnérable... Le baron Capelle a exposé notre politique d'indépendance et notre désir d'éviter que notre territoire ne serve une fois de plus de champ de bataille ; attitude conforme à l'intérêt des puissances

(84) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n° 58 : Rapport du colonel Fraser sur sa rencontre avec le colonel Petibon, joint en annexe par Sir E. Phipps à Lord Halifax, 30 janvier 1939.

(85) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n° 70, Sir R. Clive à Sir O. Sargent, 31 janvier 1939.

(86) Voir comte CAPELLE, « Dix-huit ans auprès du roi Léopold », *op. cit.*, p. 145.

occidentales. L'ambassadeur a suggéré que nous reprenions des contacts d'Etats-Majors avec la France. Le secrétaire du roi a répondu que des conversations de ce genre menaceraient le crédit de notre politique d'indépendance » (87).

Clive pouvait donc prévoir la teneur de la réponse officielle à la note britannique, communiquée par Janson le 1<sup>er</sup> février. Il y était dit que : « La Belgique se conformera résolument à la politique d'indépendance qui a reçu l'adhésion unanime du pays et qui reste la plus conforme à la situation de la Belgique et aux intérêts de l'Europe » (88).

Ainsi le gouvernement Chamberlain s'entendit-il dire expressément que la Belgique n'entendait pas débarrasser la Grande-Bretagne de son « problème hollandais » et n'accepterait pas d'obligations militaires envers des nations voisines. La Belgique allait, si besoin en était, se battre tout simplement pour protéger l'intégrité belge. C'était exactement ce que le baron Cartier avait prédit à Lord Halifax au cours de leur conversation du 28 janvier (89). Ainsi que l'expliquait la note de Janson, la politique belge était guidée par la nécessité de préserver l'union nationale que « la politique d'indépendance » avait établie depuis 1936. C'était aussi, comme l'écrivait Van Overstraeten, une politique guidée par la réalité du rapport des forces en Europe à l'époque :

« A mon avis, la question se pose ainsi : Prenant conscience du péril que lui crée son impréparation militaire, la Grande-Bretagne cherche à se forger un bouclier continental en associant la Belgique avec la France et les Pays-Bas. Malheureusement, la frontière entièrement ouverte de la Hollande et la faiblesse militaire de ce pays rendent le problème mathématiquement insoluble en raison de l'extension du front à défendre » (90).

L'opinion de Van Overstraeten était partagée par les dirigeants belges. Lorsqu'après avoir reçu la note officielle belge, le 1<sup>er</sup> février, Clive eut un entretien privé avec Janson, il apprit que le Ministre des Affaires étrangères « ne croyait pas qu'aujourd'hui, ayant trois frontières à défendre, la France pourrait libérer des troupes pour la Belgique ». Janson dit aussi qu'il ne croyait pas qu'il existât vraiment un grand danger d'une attaque contre la Hollande. Pour ces raisons (et parce que les Belges craignaient qu'il serait impossible de garder le secret absolu sur des entretiens militaires), rapporta Clive, Janson laissa nettement entendre qu'à Bruxelles les démarches britanniques semblaient poursuivre uniquement des buts franco-britanniques (91).

Clive entendit pratiquement le même langage lorsqu'il alla trouver, en

(87) V.O., « *Albert I<sup>er</sup>, Léopold III* », *op. cit.*, pp. 318 et 319.

(88) « *R.M.F.B.* », p. 63 (reproduction du texte remis par P.-E. Janson à Sir R. Clive, 1<sup>er</sup> février 1939).

(89) Voir ci-dessus, p. 37.

(90) V.O., « *Albert I<sup>er</sup>, Léopold III* », *op. cit.*, p. 320 ; voir aussi la seconde version des mémoires de VAN OVERSTRAETEN : « *Au Service de la Belgique : Dans l'Etau* », Plon, Paris, 1960, p. 90.

(91) « *D.B.F.P.* », Third Series, Volume IV, Document n° 75, Sir R. Clive à Lord Halifax, 1<sup>er</sup> février 1939.

compagnie du colonel Paris, le baron Van Zuylen pour lui adresser un nouvel avertissement privé quant au risque encouru par la Hollande. Le diplomate belge fit observer plus tard que l'Angleterre « cherchait à reconstituer le bloc occidental » (92). Informé de cette entrevue par Van Zuylen, Van Overstraeten nota que : « Le directeur général de la politique a fait remarquer que l'Allemagne avait plutôt intérêt à attendre, puisqu'elle pourrait dans un couple d'années aligner 200 divisions au lieu des 70 formées actuellement. D'autre part, les Hollandais attribuent l'origine des bruits alarmistes à des sources anglaises » (93). A ce stade, les responsables de la politique étrangère belge étaient convaincus que la menace allemande contre l'Ouest était un mythe que les Britanniques avaient enflé outre mesure dans leur propre intérêt. Comme le disait Van Zuylen à Van Overstraeten : « L'invasion des Pays-Bas créerait pour l'Angleterre une situation critique aux points de vue aérien et naval. Londres a donc avantage à ce que les troupes françaises traversent notre territoire pour aller au secours de la Hollande » (94). Cette analyse était pratiquement la même qu'avaient faite une semaine auparavant les chefs d'Etat-major britanniques à Londres (95). Les efforts de Clive pour réorienter la politique belge échouèrent rapidement.

Pendant tout ce temps, Paul Bargeton, l'ambassadeur français à Bruxelles, était réduit au rôle de spectateur impuissant. La France était elle-même déjà l'objet d'une telle méfiance de la part des dirigeants belges qu'elle n'osait intervenir, de crainte de rendre encore plus difficile la tâche des Britanniques. Lorsque les initiatives anglaises échouèrent, Bargeton rencontra Van Zuylen, le 31 janvier, mais comme il le rapporta au Quai d'Orsay : « Je me suis borné à exprimer des craintes concernant la menace allemande à l'égard de la Hollande, notre attitude générale étant de laisser sur ce terrain l'initiative au gouvernement anglais » (96). Le même jour, Clive dîna à l'ambassade de France pour tenir au courant son collègue français, réduit pratiquement au rôle de spectateur sur la touche. Clive l'informa de la remise de la note britannique à Janson deux jours auparavant. Il lui transmit également l'information (recueillie la semaine précédente par le colonel Paris) que de tous les ministres belges seul le général Denis paraissait inquiet au sujet du sort de la Hollande et prêt à admettre que la Belgique serait inévitablement impliquée dans une attaque contre la Hollande. Bargeton rapporta tout cela, ainsi que le fait que le gouvernement belge était « très embarrassé » par les démarches de Clive. Le Quai d'Orsay était préparé à l'annonce d'une dé faite (97).

(92) VAN ZUYLEN, « *Les Mains Libres...* », *op. cit.*, p. 463.

(93) V.O., « *Albert I<sup>er</sup>, Léopold III* », *op. cit.*, p. 319.

(94) *Ibid.*, pp. 319-320.

(95) Voir ci-dessus, pp. 27-31.

(96) « *D.D.F.* », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 7, p. 13, P. Bargeton à G. Bonnet, 1<sup>er</sup> février 1939.

(97) *Ibid.*, pp. 12 et 13.

Dans l'après-midi du 2 février, Bargeton dut constater que l'espoir que son pays avait nourri à l'égard des initiatives britanniques avait avorté. Au cours d'une réception au Ministère des Affaires étrangères belge, Janson lui révéla que l'alarmisme britannique et les ouvertures qu'il avait inspirées étaient formellement rejetées, « les Anglais qui lui en avaient parlé ne donnant pas de précisions suffisantes sur leurs motifs de crainte ». En conclusion, continua Bargeton, Janson déclara que le point de vue de la Belgique était que « des conversations particulières, surtout si elles portaient sur des questions militaires et venaient à être connues, pourraient fournir au gouvernement allemand un prétexte à une accusation de partialité, sinon même à une dénonciation des engagements pris envers la Belgique ». Sitôt la réception terminée, Clive se rendit à nouveau à l'ambassade française, cette fois pour informer Bargeton du contenu de la note belge (98). Les autorités belges n'étaient tout simplement pas disposées à renoncer à la garantie allemande relative à l'intégrité du territoire belge pour conclure (sur la base de rumeurs dont ils croyaient qu'elles pouvaient de toute façon être d'origine allemande et faire partie de la « guerre des nerfs » d'Hitler contre les démocraties) un accord avec la Grande-Bretagne dont seule cette dernière tirerait des avantages (99). C'est donc un ambassadeur français fort déçu qui informa Georges Bonnet que : « Mon collègue anglais a le sentiment, dont il a fait part à son gouvernement, que, tout au moins dans les circonstances présentes, il serait inopportun de presser sur ce sujet le gouvernement belge » (100).

Avant, toutefois, d'exposer ce point de vue à ses supérieurs à Londres, Clive s'assura que toute sphère d'influence, tous les moyens d'exercer une pression, à Bruxelles, avaient été envisagés. C'est ainsi que, tandis que Clive lui-même se trouvait en visite rue de la Loi, le 1<sup>er</sup> février (101) pour recevoir la note de Janson et des explications sur la froideur de celle-ci dans un entretien personnel avec le Ministre des Affaires étrangères belge, le colonel Paris était en train d'arranger une entrevue secrète pour ce même soir avec les généraux Denis et Van den Bergen. Ce rendez-vous eut un résultat réjouissant pour la Grande-Bretagne. Il apparut que les deux généraux belges étaient extrêmement conscients de la nécessité de pourvoir à la défense du Nord du pays et à des mesures de mobilisation pour contrer une invasion allemande de la Hollande. Le colonel Paris rapporta que le général Denis était :

(98) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 22, pp. 40-41, P. Bargeton à G. Bonnet, 2 février 1939.

(99) Le 13 octobre 1937, les Allemands s'étaient déclarés prêts à respecter l'intégrité du territoire belge « sauf, cela va sans dire, au cas où la Belgique, dans un conflit armé où l'Allemagne se trouverait engagée, concourrait à une action militaire contre elle ». (Texte reproduit in « R.M.F.B. », pp. 59-60).

(100) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 22, p. 41, cité ci-dessus, note 98.

(101) Le Ministère des Affaires Etrangères belge était alors situé au n° 8 de la rue de la Loi, à Bruxelles.

« encore plus franc que lors de notre conversation précédente à laquelle je me suis référé dans ma dépêche du 23 janvier 1939. Il dit qu'il serait impossible pour la Belgique de rester neutre si la Hollande était envahie et ajouta qu'il était essentiel d'élaborer de nouveaux plans pour faire face à cette éventualité » (102).

La réunion donna également l'occasion à Van den Bergen d'expliquer que les généraux ne pouvaient rien faire pour réorienter la politique étrangère belge — et fort peu pour alléger les soucis anglo-français concernant la difficulté de protéger les nations de l'Europe occidentale et septentrionale. Le Chef d'Etat-major belge exprima sa disposition (de par sa responsabilité professionnelle pour la sécurité de son pays « dans n'importe quelle situation ») à échanger des informations et des plans avec l'armée britannique, ainsi qu'avec l'attaché militaire français. Cependant, il insista en même temps sur l'insécurité de sa propre position, citant la rupture d'échanges militaires avec le Haut commandement hollandais, et sur la nécessité de garder le secret sur ses contacts avec le colonel Paris vis-à-vis de l'Etat-major de la force aérienne belge. Il conclua « amèrement que les politiciens constituaient un obstacle important pour le chef de l'Etat-major général... ». Denis avait été impliqué dans les contacts avec les Britanniques, non pas parce qu'il était le ministre responsable, mais, dit Van den Bergen, « en tant qu'ami de toujours et comme soldat ». Par ailleurs, le Chef d'Etat-major belge déclara, lui aussi, qu'il considérait qu'une agression contre la Hollande était uniquement « possible... pas probable » (103).

En transmettant les informations de son attaché militaire à Londres, le 2 février (les dépêches arrivèrent le 6, alors que Chamberlain promettait son aide aux Français), l'ambassadeur Clive y joignit une note dont l'analyse démontre que les Britanniques comprenaient enfin l'échec de leur diplomatie et l'inutilité de chercher à modifier la politique belge par le chantage. Clive écrivait que Van den Bergen et Denis « ont une vue plus réaliste des dangers qui entourent la Belgique que Sa Majesté et ses conseillers civils ». Il expliqua cependant que les généraux ne contrôlaient pas la politique belge et ne reflétaient pas l'opinion actuelle belge. Tout ce qu'il restait à faire aux Britanniques était d'encourager ces Belges « aimables et bien disposés », de les soutenir discrètement et d'attendre patiemment dans l'espoir que la fermeté, le prestige et les arguments stratégiques du général Denis « prennent finalement le dessus ». En réalité, la position du général Denis à Bruxelles était beaucoup moins influente que Clive se l'imaginait et bien que la politique de l'ambassadeur ait été poursuivie tout au long du printemps et de l'été de 1939, elle aussi était condamnée à l'échec. Les sentiments que Clive qualifiait de « extrêmement clairs » étaient ceux qui — comme il était facile à comprendre — motivèrent la politique de Bruxelles jusqu'au 10 mai 1940, en d'autres mots « que le Roi et le gouvernement belge sont décidés à main-

(102) « R.M.F.B. », p. 63 (Rapport du lieutenant-colonel Paris à Sir R. Clive, Bruxelles, 2 février 1939).

(103) *Ibid.*, p. 64.

tenir — presque à tout prix — la Belgique en dehors de la guerre... » (104).

L'échec de l'épouvantail « cas Hollande » comme catalyseur de la coopération occidentale contre Hitler fut également signalé depuis La Haye. Là, en effet, l'ambassadeur britannique questionna le 30 janvier son collègue belge au sujet de l'intérêt qu'avait Bruxelles à aider la Hollande à se défendre elle-même. Mais le rapport de Bland fit savoir que le baron Herry :

« ...m'assura que la concentration de troupes allemandes à cette frontière était telle que l'Allemagne pourrait lancer une force écrasante contre la Hollande dans un délai tellement court qu'elle pourrait s'emparer des centres de la mobilisation hollandaise avant que les Hollandais n'aient le temps de mobiliser » (105).

Selon Bland, Patijn estimait que les Hollandais pourraient opposer une résistance effective à une invasion pendant trois ou quatre jours. Herry, par contre, déclarait qu'il s'attendait à ce que les Pays-Bas succombent à une attaque endéans les vingt-quatre heures. Les Britanniques se rendirent compte que la Belgique s'attendait à un effondrement hollandais tellement rapide que tout espoir de leur venir en aide ou tout pacte d'assistance était vain. La Belgique ne pouvait pas sauver la Hollande et les Britanniques et les Français ne le pouvaient pas davantage. C'est pourquoi la Belgique ne voulait pas galvauder ses propres chances — aussi minces fussent-elles — de rester en dehors de la sphère d'influence de l'Allemagne à cause d'une aide purement symbolique à un voisin condamné (106). Ainsi que le rapporta Arnauld de

(104) *Ibid.*, pp. 62-63 (Sir R. Clive au vicomte Halifax, 2 février 1939). L'espoir de l'Ambassadeur d'obtenir une coopération militaire discrète du Haut Commandement belge fut anéanti par l'« affaire Beaumont-Nesbitt ». En mai 1939, Clive arrangea avec le gouvernement belge une visite à Bruxelles du général Frederik Beaumont-Nesbitt, directeur-adjoint du Service d'information militaire britannique et ancien attaché militaire à Paris, pour y rencontrer Denis et Van den Bergen. En fait, à son arrivée dans la capitale belge, Beaumont-Nesbitt se vit refuser l'accès auprès du Ministre de la Défense et ne put voir que brièvement, le 23 mai, le Chef d'Etat-Major. Ce dernier « lui dit nettement qu'il n'était pas autorisé à discuter le plan de campagne belge... de même qu'il ne pouvait s'engager dans d'autres discussions... il mit fermement fin à l'entretien sur ordre de l'autorité supérieure », rapporta l'ambassadeur britannique à Londres. Voir P.R.O., F.O. 371 Series, File 22859 : Sir R. Clive à Lord Halifax, 23 mai 1939 ; pour plus de documentation sur cet épisode, voir dans le même dossier : Sir R. Clive à Sir O.G. Sargent, 6 juin 1939 ; File 22871, « Note on a conversation with the Belgian military attaché, by General Sir H. Pownall », 23 juin 1939 et une lettre de Sir R. Clive à I. Kirkpatrick (*Foreign Office*), 7 juillet 1939 ; « R.M.F.B. », p. 65 (reproduction d'une note de F. Van Langenhove intitulée « Entretien entre le Premier Ministre et l'Ambassadeur d'Angleterre, le 19 mai 1939 ») ; et Charles de VISSCHER et Fernand VAN LANGENHOVE, « Documents relatifs au statut international de la Belgique depuis 1830 — I — Documents Diplomatiques Belges 1920-1940 : La Politique de Sécurité Extérieure », Tome V, 1938 à 1940, Académie Royale de Belgique, Commission Royale d'Histoire, Palais des Académies, Bruxelles, 1966, Documents n<sup>os</sup> 70, 71 et Annexe, et 74.

(105) « D.B.F.P. », Third Series, Volume IV, Document n<sup>o</sup> 57, Sir N. Bland à Lord Halifax, 30 janvier 1939.

(106) *Ibid.* Ce rapport illustre que le gouvernement britannique ne se préoccupait pas suffisamment d'une représentation effective de ses intérêts en Belgique et en Hollande. En effet, Bland fait remarquer que l'absence d'un attaché militaire permanent l'empêche, en tant que civil non spécialisé, de juger à leur juste valeur les estimations de Patijn et de Herry concernant les capacités défensives de la Hollande. (Bland ne disposait que de l'aide partielle en matières militaires du major F.A.A. Blake, l'assistant — et successeur — du colonel Paris à Bruxelles.)

Vitrolles, après en avoir parlé avec Herry le 4 février, le diplomate belge « ne m'a pas caché que tout en déplorant les dangers auxquels le pays frère semblait de plus en plus exposé, 'Bruxelles' n'en avait pas moins éprouvé la satisfaction de se voir momentanément à l'abri des foudres allemandes » (107). Il semble en effet que la politique belge eût probablement été la même, si les dirigeants hollandais avaient été vraiment convaincus par les rumeurs d'un danger imminent. En réalité, tout au long de la crise, les Hollandais s'en tinrent rigoureusement à leur neutralité et cette neutralité ne fut pas modifiée par la crise. C'est ce que confirma Herry dans une dépêche à Janson en date du 3 février : « Les Pays-Bas n'adoptent qu'une seule attitude : celle d'être indépendants et prêts sur toutes leurs frontières ; l'agresseur de personne, le disciple de personne » (108).

A travers les démarches de Bland et de Vitrolles à La Haye et les discussions de ceux-ci avec le baron Herry au sujet des relations hollando-belges, les Britanniques et les Français comprirent enfin combien grandes avaient été leurs illusions concernant la possibilité de former un « bloc » cohérent des quatre puissances à l'Ouest, dont la politique commune aurait tenu en échec les ambitions d'Hitler. Chamberlain et Daladier avaient découvert à travers un rude apprentissage que la politique étrangère hollandaise était substantiellement différente de l'« indépendance » des Belges. Contrairement à ces derniers, les Hollandais voulaient garder une véritable *neutralité* — une position qui n'admettait même pas la reconnaissance, moins encore l'acceptation, de garanties ou de déclarations du genre des déclarations franco-britannique et allemande sur la Belgique d'avril et d'octobre 1937.

Rétrospectivement, il est évident que le gouvernement Daladier fut le seul « vainqueur » des manœuvres diplomatiques que la crise du « cas Hollande » déclencha dans les capitales occidentales. Car à la mi-février de 1939 celui-ci au moins avait atteint un but longuement poursuivi : l'obtention d'une garantie britannique de l'intégrité de la France (109). De plus, il avait obtenu une garantie concernant l'intégrité de la Hollande et de la Suisse en tant que « d'intérêt vital » pour la France et la Grande-Bretagne. Ce qui était plus précieux encore, il sortait de la crise avec l'accord de Chamberlain pour entamer les pourparlers d'Etat-major « d'un caractère plus intime que dans le passé » afin de donner une signification pratique à ces entreprises politiques (110). Toutefois, ces succès, aussi importants et historiques fussent-ils, étaient contrebalancés par l'échec crucial de l'effort britannique pour rompre l'adhésion rigide de la Belgique à son indépendance (111). Cet échec signifiait qu'en février 1939 Gamelin ne disposait pas de plus de moyens pour

(107) « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 36, pp. 61-62, A. de Vitrolles à G. Bonnet, 4 février 1939.

(108) Le baron Herry à P.-E. Janson, 3 février 1939, A.M.B.A.E., Carton II. 984.

(109) Voir « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 40, pp. 68-69, G. Bonnet à C. Corbin, 5 février 1939.

(110) *Ibid.*, Document n° 106, p. 191 (cité ci-dessus, note 83).

(111) Voir « R.M.F.B. », pp. 35-36.

éliminer la menace stratégique qui pesait sur le Nord de la France qu'en décembre 1938. La France avait été incitée à entretenir la crainte de la Grande-Bretagne au sujet de la Hollande dans l'idée que, une fois les Britanniques impliqués dans le sort du Nord-Ouest de l'Europe, la Belgique serait disposée à rejoindre un camp anti-allemand élargi. Cela démontre que les dirigeants français se méprenaient eux aussi sur la vision militaire de garanties ou de promesses d'aide britanniques <sup>(112)</sup>.

Ce que les Britanniques et les Français ne réussirent vraiment pas à comprendre, c'était la mesure dans laquelle le passé conditionnait en 1939 les dirigeants belges — fût-ce Spaak ou Janson, Van Zuylen ou Van Overstraeten. Au cours des années 20, et de nouveau au début des années 30, les Belges avaient exprimé leur désir de conclure un pacte de sécurité avec la Grande-Bretagne. Les Britanniques avaient refusé de prendre un tel engagement, qu'ils considéraient comme inutile <sup>(113)</sup>. Aussi était-il tout naturel que les approches britanniques en vue d'accords militaires avec la Belgique fussent considérées par les gouvernements et les conseillers de Léopold comme étant inspirées par les intérêts de la Grande-Bretagne et non de la Belgique. Van Zuylen et Van Overstraeten soupçonnaient surtout la Grande-Bretagne de vouloir se servir de la Belgique pour combler l'écart créé par la lenteur du réarmement britannique. De là l'accusation belge à l'adresse des Britanniques de les employer cyniquement comme un « bouclier continental » pour Londres <sup>(114)</sup>. Par ailleurs, une assistance française à la Belgique semblait tout aussi incertaine qu'une aide britannique à la Hollande. La réaction de la Belgique à la crise du « cas Hollande » était donc le résultat de la croyance qu'elle avait les atouts en main ; qu'elle avait beaucoup à offrir aux Britanniques, alors que ceux-ci avaient peu à lui donner en échange ; que par conséquent le maintien de son indépendance, combinée avec une défense vigilante, était la seule politique qui lui offrait une chance de ne pas devenir à nouveau, comme en 1914, le « champ de bataille de l'Europe » <sup>(115)</sup>.

Enfin, il faut critiquer la maladresse et les arrogantes erreurs d'interprétation de la politique britannique durant cette crise. Lorsqu'en décembre 1938 les flots d'anxiété au sujet de l'intégrité hollandaise déferlèrent dans les allées du pouvoir à Whitehall, les dirigeants britanniques devinrent les victimes de leur propre négligence des changements fondamentaux intervenus à La Haye et à Bruxelles dans le domaine des sentiments et de la politique étrangère. Trop longtemps, l'attention britannique avait été — naturellement, mais fatalement — concentrée sur le péril japonais, la guerre civile en Espagne, les ambitions de Mussolini et — surtout en 1938, évidemment — l'antagonisme germano-tchèque. Trop longtemps, ceux parmi

(112) Voir « D.D.F. », 2<sup>me</sup> Série (1936-1939), Tome XIV, Document n° 88, p. 161, P. Bargeton à G. Bonnet, 10 février 1939.

(113) Voir Fernand VAN LANGENHOVE, « La Belgique en quête de Sécurité, 1920-1940 », La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1969, pp. 29-40 et 67-69.

(114) Voir ci-dessus, p. 31.

(115) Voir VAN ZUYLEN, « Les Mains Libres... », *op. cit.*, pp. 464-466.

les politiciens et les militaires qui *avaient* porté leur attention sur la Hollande et la Belgique s'étaient contentés de réaffirmer la nécessité de dénier le contrôle des Pays-Bas à des grandes puissances potentiellement hostiles. Peu d'entre eux s'étaient demandé avec la rigueur nécessaire *comment* la Grande-Bretagne pourrait protéger les Pays-Bas avec un corps expéditionnaire aussi restreint <sup>(116)</sup>. Il avait été admis de façon simpliste que, si jamais une menace surgissait, les Belges et les Hollandais allaient de toute évidence s'entraider. En réalité, lorsque la crise éclata, la position de la Belgique était déjà similaire à celle exprimée par Van Overstraeten à l'attaché militaire britannique en mars 1939, c'est-à-dire « qu'il ne servirait pas à grand-chose de tâcher d'aider un pays qui sur le plan militaire pouvait faire si peu pour se sauver lui-même » <sup>(117)</sup>.

Trop longtemps aussi, il avait été peu probable qu'une menace contre la Hollande ou la Belgique se matérialise. Rien n'avait donc incité les Britanniques à se familiariser pleinement avec la différence entre l'ambiance politique hollandaise et belge ; rien n'avait incité les Britanniques à « nous voir tels que les autres nous voient ». Le gouvernement Chamberlain commit l'erreur fondamentale de ne pas traiter les motivations politiques de la Hollande et de la Belgique selon leur mérite propre. De petits pays d'une telle importance stratégique devaient être approchés avec sympathie, respect et compréhension. Au lieu de cela, ils furent traités avec des préjugés et ensuite avec une tactique qui confinait au chantage. La conception du danger allemand pour l'Europe n'était pas la même à Bruxelles qu'à Londres. C'est ainsi qu'en janvier 1939 les Britanniques durent apprendre à leurs dépens que les Belges n'étaient pas du tout d'accord avec Londres pour considérer qu'un groupement des forces dans des accords réciproques contre une attaque était la solution du « bon sens ». Handicapés par l'habitude de réunir la Hollande et la Belgique sous l'étiquette géographique « Les Pays-Bas » (*Low Countries*), les diplomates britanniques durent premièrement se libérer de leurs illusions quant aux affinités hollando-belges ; deuxièmement, faire face à une incrédulité ouverte à propos des rumeurs concernant une agression ; et enfin, affronter les accusations que les démarches conçues à Londres étaient uniquement inspirées par l'égoïsme britannique. Des conceptions erronées quant à l'image de leur pays à Bruxelles induisirent ainsi la Grande-Bretagne à pratiquer une diplomatie brusquée et présomptueuse au cours de la crise de l'hiver 1938-39. Cette attitude était préjudiciable à une révision de la politique belge et créa, pour le plus grand malheur, ce climat de méfiance finalement catastrophique qui empoisonna les relations entre les Alliés occidentaux et la Belgique durant l'hiver suivant, et décisif, de 1939-40.

(janvier 1981).

(116) Le sentiment belge : que des échanges d'information militaire, plutôt que des accords d'états-majors politiquement émotionnels, assuraient une coordination suffisante en temps de paix avec des voisins amis, fut partagé en 1938 par l'Etat-Major général britannique. Voir BOND (Ed.), « *Chief of Staff...* », *op. cit.*, pp. 142-144.

(117) Compte rendu d'une conversation avec le général Van Overstraeten, rapporté par le colonel Blake à Sir R. Clive, le 23 mars 1939, P.R.O., F.O. 371 Series, File 22859.